INSTITUT JURASSIEN DES SCIENCES
DES LETTRES ET DES ARTS

Deuxième rapport public

1980

ÉDITÉ POUR MARQUER
LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE L'INSTITUT

Gérard Bregnard: *Quelques nuages*, 1980

Avant-propos

Au moment où l'Institut jurassien fête son trentième anniversaire, au moment aussi où le Jura achève lentement sa mue politique, il nous a semblé utile de rappeler (ou d'apprendre) à ceux que notre activité intéresse comment est née notre société, ce qu'elle a été, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle pourrait devenir demain. Voilà pourquoi nous avons rédigé ce *Rapport public*, successeur d'un lointain No 1 de 1957 et deuxième d'une lignée que nous souhaitons encore nombreuse.

Entrecoupant une chronique générale en trois parties (ou plutôt, comme le dit un des auteurs, en trois mouvements), quelques documents à peine jaunis souligneront la permanence des thèmes qui ont guidé notre démarche et que Marcel Joray avait perçus dès 1949. A la fin du cahier, une liste nominative des membres de l'Institut depuis sa fondation rappellera que l'existence de notre association est d'abord celle des personnages qui la composent.

Remercier tous ceux qui participèrent à la conception et à l'élaboration de cette brochure: Marcel Joray et Pierre-Olivier

Walzer, nos anciens présidents, Francis Bourquin et Paul-Albert Cuttat, nos secrétaires d'hier et d'aujourd'hui, les membres des comités successifs, les artistes qui nous ont offert les illustrations, c'est quasiment remercier la moitié de l'Institut. On nous excusera donc d'être brefs là où nous aurions aimé rendre justice à chacun. Par l'intermédiaire de la société qui nous réunit, nous avons voulu, les uns et les autres, saluer la population et le pays jurassiens auxquels nous restons attachés. Nous espérons que les autorités cantonales et locales, que les dirigeants des sociétés amies, que tous ceux à qui nous destinons ces quelques pages sauront y trouver notre témoignage de fidélité et d'affection.

H. Carnal

Pour une Académie jurassienne

ALLOCUTION D'OUVERTURE

prononcée par

MARCEL JORAY

à l'occasion de la 84e Assemblée générale
de la Société jurassienne d'Emulation,
le 8 octobre 1949, à La Neuveville

Notre Jura tente de raffermir son unité. Et le Neuvevillois a cette réputation de vivre en marge des grands courants d'idées qui passionnent le Jura. Aussi est-ce un heureux événement que la Société jurassienne d'Emulation tienne ses assises de ce côté-ci du Chasseral: il en résultera un regain d'estime et de compréhension réciproques.

Un ruisselet sépare seul La Neuveville du pays de Neuchâtel et les centres commerçants et intellectuels de Bienne et de Neuchâtel sont à deux pas de nos portes, tandis que le puissant rempart du Chasseral se dresse entre nous et les vallées jurassiennes. La géographie explique tout.

Le Neuvevillois n'en est pas moins, à sa façon, fortement attaché à sa terre jurassienne et le Jurassien n'en est pas moins fier de savoir siens le territoire de La Neuveville, sa montagne, son vignoble et son lac.

La bienvenue, chers Emulateurs, c'est le vin de nos coteaux qui vous l'apportera. Mieux que moi, il saura opérer le charme et la chaleur qu'il vous communiquera sera à la mesure de l'affection que nous vous portons à tous, à vous Jurassiens du Jura, et à vous aussi, Jurassiens des sections extérieures, qui savez mieux que tous, grâce à l'éloignement, que le mot de patrie jurassienne n'est pas un vain mot.

Depuis deux ans nous avons fait un retour sur nous-mêmes. Nous nous sommes analysés. Nous avons établi l'inventaire de nos forces. Et je suis péniblement frappé de l'apparente pauvreté intellectuelle du Jura.

Le Jura n'a pas d'Université, ni aucune des institutions qui se rattachent aux hautes écoles, ni les groupements de savants ou de lettrés qu'elles suscitent.

Le Jura, presque aussi populeux que le canton de Neuchâtel, n'a ni Ecole des Beaux-Arts, ni Musée des Beaux-Arts, ni rien des puissances matérielles qui soutiennent les artistes des pays plus favorisés.

Le Jura, malgré ses 115.000 habitants, n'a pas de Conservatoire de musique.

Il n'est pas question, ici, de créer ces institutions, car toutes ne seraient pas viables, ou du moins, par suite de la petitesse du pays, toutes n'atteindraient pas une qualité et un niveau qui ne se conçoivent que supérieurs.

C'est moins du défaut des institutions que nous souffrons, que de l'absence de cette atmosphère d'intense vie intellectuelle qui émane des hautes écoles et qui baigne le pays, et le féconde, et le nourrit. Et qui fait le lien avec tous les savants et les artistes du pays. Qui maintient entre tous le contact, qui allume les enthousiasmes.

C'est pourquoi le savant jurassien est isolé. L'écrivain est isolé. Le poète, le peintre, le sculpteur, le musicien sont isolés. Ils œuvrent dans la solitude, privés des indispensables laboratoires et des bibliothèques, puis, parfois, abandonnés des leurs et de tous, ils n'œuvrent plus et c'est dommage pour eux et pour le pays. Ceux qui demeurent fidèles ne parviennent guère à se faire entendre, car leur voix, isolée, est trop faible. Ils n'ont pas la force et la puissance des corps organisés. Et il n'y a dans notre patrie jurassienne ni société des sciences, ni association des hommes de lettres, ni groupement des artistes.

De là notre faiblesse apparente. De là le rôle trop effacé que nous jouons dans la vie intellectuelle de la Suisse romande, l'oubli dans lequel nous laissent les autres Romands.

Faiblesse apparente. Parce que nous ne nous faisons pas entendre, on en déduit que nous n'existons pas.

Le Jura, pourtant, a eu ses grands hommes: des savants et des artistes, des érudits et des penseurs.

S'est-il appauvri?

Bien sûr, comme tant d'autres pays, la terre jurassienne compte plus de grands hommes dessous que dessus. Mais nous avons une élite intellectuelle. Beaucoup d'éminents Jurassiens, il est vrai, quittent leur terre natale; ils doivent la quitter pour trouver une tâche à leur mesure dans les universités, dans les grands hôpitaux, ou tout simplement dans les capitales. Nous n'avons rien de tout cela à leur offrir, pas même un centre intellectuel.

Nous avons des savants. Si leur rayonnement n'a pas l'intensité de celui de notre grand Thurmann (pour qui la Société géologique de France tint ses assises à Porrentruy, en 1838, quittant pour la première fois le sol français), ils n'en sont pas moins des savants authentiques. Nous en aurions bien davantage s'ils trouvaient réunies chez nous les conditions matérielles indispensables à la recherche scientifique. L'homme de sciences a besoin de mesurer ses idées à celles d'autrui, non seulement pour connaître les récentes acquisitions de la science, mais surtout pour ne pas se stériliser dans sa seule spécialité, pour ne pas écourter ses vues, pour ne pas se déshumaniser. Alors le savant jurassien cherche plus loin le contact qu'il ne trouve pas autour de lui. Il est accueilli par la Société helvétique des sciences naturelles, et ses multiples sections spécialisées. A défaut d'un groupement jurassien, il adhère très rarement aux sociétés cantonales des sciences naturelles de Bâle, de Berne ou de Neuchâtel (et lorsqu'il y présente un travail on ne sait plus qu'il est Jurassien et aucune gloire n'en rejaillit sur le Jura)... ou, plus généralement, il n'adhère à rien du tout.

Nous avons des écrivains, quelques dramaturges et une pléiade de poètes. S'ils n'atteignent pas à la gloire d'un Virgile Rossel, il n'est pas certain que leur talent soit inférieur au sien. Le dur métier d'écrivain est plus dur ici qu'ailleurs. L'union des hommes de lettres pourrait faciliter l'éclosion de certaines œuvres, redonner du prestige aux créateurs en luttant contre la sotte indifférence des foules à l'égard du talent.

Nous avons des artistes. On dira qu'ils doivent se féconder au contact des œuvres des maîtres, ce qui est vrai. Qu'ils doivent goûter au climat des villes et de leurs écoles, ce qui est incontestable. Puis ils viendront méditer et travailler et mûrir au pays, le seul qu'ils puissent comprendre et traduire dans leurs œuvres parce qu'ils lui sont attachés par leurs fibres les plus intimes, parce qu'il est à leurs yeux le plus beau pays. Mais c'est bien rarement qu'ils connaîtront le succès (indispensable à l'existence matérielle) dans leur isolement. La gloire après la mort ne saurait suffire. Il n'est pas indifférent que les artistes se liguent et s'unissent pour montrer qu'ils sont

une force; peut-être parviendront-ils à convaincre le peuple du rôle indispensable qu'ils jouent dans l'Etat. Il n'est pas indifférent pour le pays que nos artistes soient reconnus comme Jurassiens.

Il est temps que le Jura fasse mieux entendre sa voix dans la vie de l'esprit. S'il est déjà en relations avec les sociétés cantonales d'histoire par la Société jurassienne d'Emulation, vigilante gardienne de nos traditions, s'il est lié aux forces économiques du pays grâce à l'Association des intérêts du Jura, s'il est en étroite collaboration avec toutes les associations touristiques grâce à la Société jurassienne de développement Pro Jura, en revanche, ni ses hommes de sciences, ni ses lettrés, ni ses artistes n'entretiennent des rapports constants avec l'ensemble du pays et avec la Suisse romande en particulier.

Pour remédier à cette fâcheuse situation, je propose la création d'une *Académie jurassienne des sciences, des lettres et des arts*, soutenue par les finances cantonales, par des cotisations, par des dons et des legs et qui entretiendrait des relations permanentes avec les universités et les écoles d'art de Berne et des cantons romands. Les autorités cantonales, qui s'apprêtent à proposer au souverain de reconnaître l'égalité des langues allemande et française sur le territoire cantonal, ne se soustrairaient pas, pensons-nous, aux obligations matérielles qui résulteront de cette décision.

L'Académie jurassienne (ou Institut, ou Société... si le mot semble trop fort) grouperait pour la première fois, par spécialités, l'ensemble des intellectuels et des artistes jurassiens, en abritant peut-être sous son toit: une *Société jurassienne des Sciences*, une *Société jurassienne des Lettres*, une *Société jurassienne des Arts* (ou une Société des Lettres et des Arts).

Plusieurs personnalités jurassiennes du monde des sciences et des lettres sont prêtes à étudier la création de ces institutions, avec la collaboration de votre comité central. A moins que l'Emulation, pour éviter la création d'une quatrième association, ne soit disposée à se muer elle-même en Académie jurassienne, ce qui serait possible moyennant une profonde réorganisation. Ses statuts ne précisent-ils pas, en effet, qu'elle a pour but «d'encourager et propager dans le Jura bernois l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts»? Mais il y a deux Emulations, celle des statuts et des origines et celle d'aujourd'hui. En fait, l'Emulation est devenue presque exclusivement une société d'histoire jurassienne (la séance «littéraire, historique et scientifique» de ce jour ne comporte-t-elle pas quatre travaux historiques sur un total de cinq?). C'est une constatation, non une critique. La multiplicité des tâches, l'absence de moyens matériels, sont sans doute à l'origine de cette spécialisation.

Ce qui paraît certain, c'est qu'une Académie jurassienne et ses institutions diverses grandiraient notre pays, en contribuant à la cohésion de toutes ses forces spirituelles. Elles honoreraient le canton qui, par son soutien financier, montrerait sa ferme volonté de reconnaître la valeur de la culture latine de la population jurassienne. Elles aideraient à promouvoir le Jura, sur le plan de l'esprit, au rang d'une force de la Suisse romande.

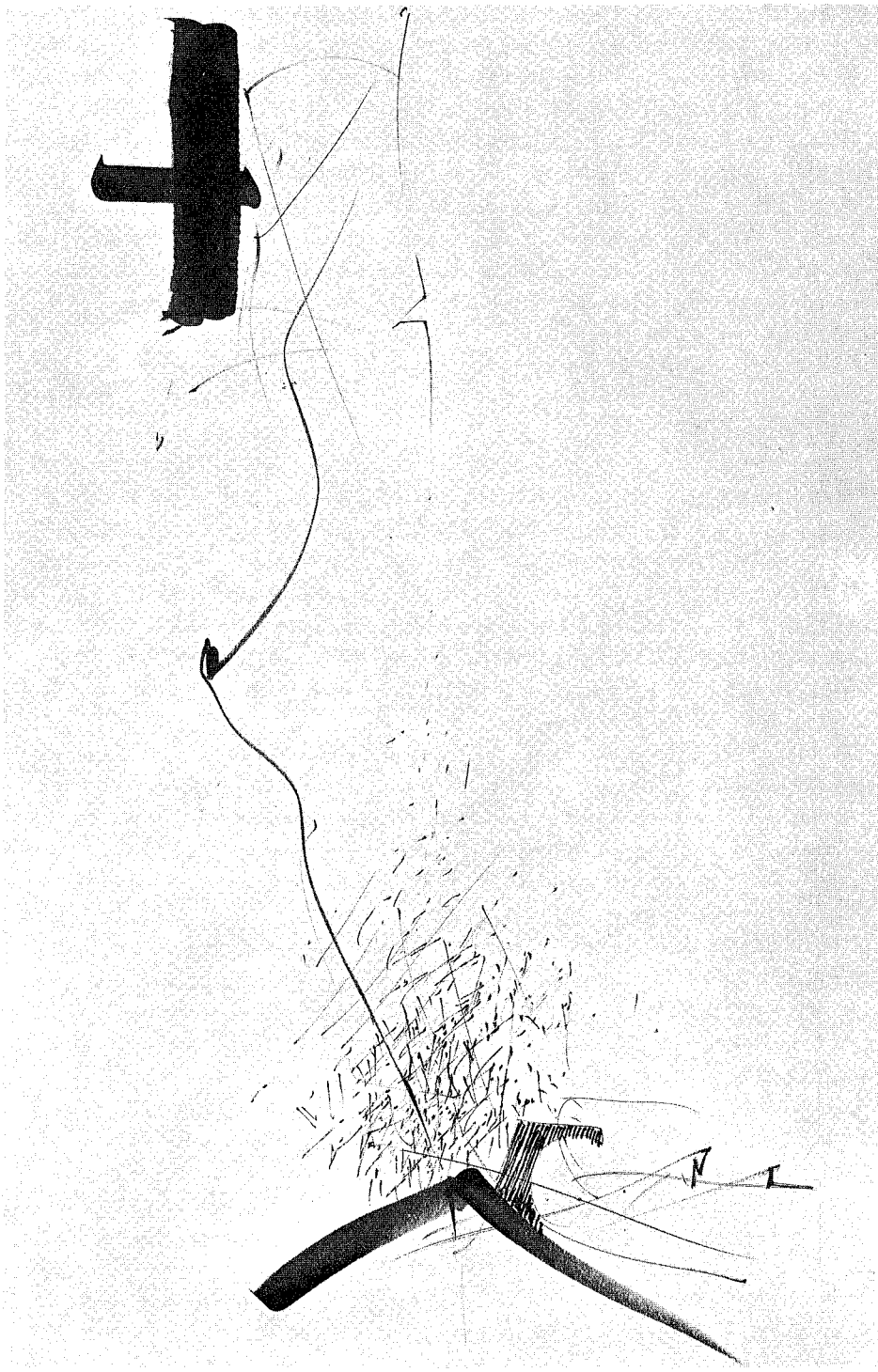

Jean-François Comment: *Ce murmure comme un cri*, 1980

Chronique générale
1950 - 1962

Vers le milieu du siècle, les premiers remous de la conflagration universelle un peu assoupis, les bienfaits de la prospérité helvétique renaissante s'étendaient jusque dans le Jura, apportant partout le sentiment que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les usines tournaient à plein, les grandes surfaces prospéraient, les vaches pleines de lait regardaient passer les trains pleins de montres, les écoles débordaient d'enfants pleins de santé. La vie culturelle ronronnait. La Société jurassienne d'Emulation, qui en avait le monopole, dirigée par un charmant colonel plein de prestance, vouait tous ses soins à l'histoire locale, au folklore, aux patoisants, aux ours de cavernes, aux conférenciers distingués, aux peintres du dimanche. Rien ne laissait supposer qu'il existât, dans quelque recoin de nos villes ou de nos vallées, de vrais artistes, de vrais musiciens, de vrais poètes, ni qu'il fallût les distinguer des autres.

Enfin Marcel Joray vint, qui planta dans cette fourmilière trop bien réglée son bâton de prophète. A cette époque Marcel Joray n'était pas encore le grand éditeur d'art qu'il est devenu. Mais

il avait déjà les grandes qualités qui le firent devenir celui qu'il était. Il répugnait à son dynamisme naturel, et à son ambition patriotique, de voir le Jura intellectuel s'endormir dans l'impuissance et le conformisme. Il savait son pays capable de mieux. Il connaissait des peintres, des sculpteurs, des scientifiques, des écrivains égaillés dans le Jura, en Suisse ou à l'étranger, qui se fussent volontiers réclamés de leur appartenance jurassienne, pour peu qu'on les y eût incités. Joray trouvait que la culture jurassienne manquait d'un lieu de rencontre, d'un foyer actif qui fût capable de réchauffer les liens entre tous les artistes et savants créateurs nés de ce pays. Tous les créateurs, constatait-il, travaillent dans l'isolement; mais les créateurs jurassiens plus cruellement que les autres. Ils ne disposent ni d'instituts scientifiques, ni de laboratoires, ni de bibliothèques, et ont forcément le sentiment de travailler dans le vide, dans l'indifférence de tout et de tous. Peut-être que des regroupements seraient utiles, peut-être que des corps organisés, des associations de savants ou d'écrivains permettraient à leurs membres de se sentir les coudes, de prendre confiance en eux-mêmes, et d'œuvrer avec plus de chance d'être entendus et compris. L'absence de tels organismes est en partie responsable du rôle trop effacé que joue le Jura dans la vie artistique et scientifique de la Suisse romande. Les Jurassiens les plus éminents ne sont-ils pas le plus souvent obligés de quitter la terre natale pour aller chercher ailleurs l'accueil que les universités, les laboratoires, les instituts et les académies réserveraient à leurs talents? Nous avons des savants, nous avons des artistes, nous avons des écrivains, nous avons des musiciens: c'est à nous qu'il appartient de leur donner un centre de regroupement, afin qu'ils prennent conscience de leur force et de leur importance, et que soit assuré ainsi un rendement maximum de la vie culturelle du pays. Voilà ce que pensait Marcel Joray et qu'il vint dire innocemment, selon sa manière toujours directe, devant la 84e Assemblée générale de l'Emulation, qui se tenait le 8 octobre 1949 à La Neuveville, où il proposa bonnement la création d'une *Académie jurassienne des sciences, des lettres et des arts* sous le patronage de l'Emulation même.

«Je propose, disait-il en propres termes, la création d'une *Académie jurassienne des sciences, des lettres et des arts*, soutenue par les finances cantonales, par des cotisations, par des dons et des legs et qui entretiendrait des relations permanentes avec les universités et les écoles d'art de Berne et des cantons romands...

L'Académie jurassienne (ou Institut, ou Société... si le mot semble trop fort) grouperait pour la première fois, par spécialités, l'ensemble des intellectuels ou des artistes jurassiens, en abritant peut-être sous son toit: une *Société jurassienne des Sciences*, une *Société jurassienne des Lettres*, une *Société jurassienne des Arts* (ou une Société des Lettres et des Arts).

Plusieurs personnalités jurassiennes du monde des sciences et des lettres sont prêtes à étudier la création de ces institutions, avec la collaboration de votre comité central...

Ce qui paraît certain, concluait-il, c'est qu'une Académie jurassienne et ses institutions diverses grandiraient notre pays, en contribuant à la cohésion de toutes ses forces spirituelles. Elles honoreraient le canton qui, par son soutien financier, montrerait sa ferme volonté de reconnaître la valeur de la culture latine de la population jurassienne. Elles aideraient à promouvoir le Jura, sur le plan de l'esprit, au rang d'une force de la Suisse romande.»

Ce fut un beau remous! L'Emulation, directement visée, invitée à faire une place à part à ceux de ses membres qui méritaient le titre de créateurs, ne voyait pas comment concilier la nouvelle institution avec ses statuts centenaires. Dans l'attitude de cohésion sociale qui était naturellement la sienne, le projet de création d'une Académie introduisait une brutale rupture. Sourdement elle se méfiait du projet Joray, y voyant aussi une machine de guerre pour lui ravir le sceptre intellectuel du Jura, et n'était pas loin de penser qu'elle avait réchauffé un serpent dans son sein. On s'assembla, on disputa, on querella, on chicana, on s'échauffa, on contesta, on récrimina, on polémiqua, on échangea des mots, on se répandit en fâcheries et en bisbilles, il y eut des

tempêtes dans les encriers. Et finalement, constatant qu'il n'y avait pas grand-chose à attendre du comité central, ou pour mieux dire rien du tout, Marcel Joray prit le parti de courir tout seul l'aventure. Il fit un choix de vingt-sept Jurassiens appartenant soit à un corps enseignant universitaire, soit à la Société suisse des peintres et sculpteurs, soit à la Société suisse des écrivains, et les invita par une lettre circulaire à participer à la séance constitutive de «l'Académie jurassienne». Ainsi naquit, le 21 octobre 1950, à quatre heures de l'après-midi, au château du Schlossberg à La Neuveville, l'*Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts.* Le comité provisoire comprenait MM. Marcel Joray (président), Ferdinand Gonseth (vice-président), Pierre-Olivier Walzer (secrétaire), Albert Béguelin, Ernest Erismann et Maurice Robert.

La nouvelle institution se donnait pour tâche d'unir et d'aider les savants, les écrivains et les artistes jurassiens. Elle s'efforcerait, par les moyens qu'elle jugerait les plus convenables, et en collaboration avec les institutions existantes, de rendre les œuvres de ses membres, et celles de tous les Jurassiens de talent, plus accessibles au grand public. Elle constituerait en particulier un «Fonds jurassien des sciences, des lettres et des arts». Par une action soutenue, elle se proposait de vivifier efficacement les forces créatrices dispersées qui trouvaient difficilement à s'épanouir dans l'étroite patrie jurassienne.

Affrontés à la réalité quotidienne, que devinrent ces généreux projets? Leur destin est assez bien illustré par ce qui se passe deux ans plus tard, à Bienne, à l'occasion de la *séance solennelle d'ouverture* de l'Institut jurassien. Cette cérémonie est marquée par

— trois conférences (Joray, Gonseth, Walzer)

— un concert de musique jurassienne (Béguelin, Gagnebin)

— une exposition: «L'art du Jura bernois» (Coghuf, Comment,

Giauque, Holy, Lermite, Maurice Robert, Schnyder, Herbert Theurillat, Pierre Warmbrodt) — exposition ensuite transférée à la Kunsthalle de Berne.

Départ significatif: on y lisait immédiatement la volonté de l'Institut de grouper, soutenir et faire connaître les artistes créateurs du Jura, en se plaçant d'emblée à un haut niveau de qualité. Personne ne pouvait prendre ombrage de cette pertinente détermination. Même l'Emulation finit par accepter la présence et l'activité de la nouvelle institution, et tout le monde se rallia peu ou prou à la conclusion que tirait Charles Beuchat à l'issue de ces premières manifestations biennoises: «L'Emulation jurassienne et l'Institut jurassien travaillent pour le même idéal, la glorification de la petite patrie. De là d'innombrables points de contact et une collaboration utile. Tous deux, cependant, œuvrent à des plans différents, ce qui exclura la confusion et surtout la subordination». Sages paroles, auxquelles l'avenir apporta d'innombrables et heureuses vérifications.

Entre-temps, l'Institut jurassien avait pris sur le plan financier une initiative importante: il s'agissait, nous disait avec raison notre président, de «la plus belle et la plus solennelle tentative jamais accomplie pour assurer aux sciences, aux arts et aux lettres, dans le Jura, les soutiens matériels qui lui font cruellement défaut». Au début de l'année 1951, l'Institut présenta en effet une requête au gouvernement bernois pour demander qu'une juste part des dépenses de l'Etat dans le domaine culturel revienne au Jura. «Constitutionnellement, expliquions-nous, le canton de Berne est formé de deux peuples: une majorité de langue allemande et une minorité de langue française. Pour être équitable, le gouvernement bernois devrait, chaque fois qu'il accorde 100 fr. aux manifestations culturelles de langue allemande, en accorder 17 à des œuvres culturelles de langue française, puisque le Jura représente le 1/7 de la population totale du canton». L'argument frappa. M. Feldmann, alors directeur de l'Instruction publique, reçut le bureau de l'Institut, non seulement avec compréhension, mais quasiment avec chaleur. Il trouvait

irréfutable l'argumentation de notre requête, que la récente révision constitutionnelle justifiait à l'évidence. Lui-même l'eût signée, affirmait-il, s'il se fût trouvé être Jurassien. Tout se présentait donc sous le meilleur des jours quand, malheureusement, M. Feldmann accéda au Conseil fédéral. Il fallut tout recommencer avec son successeur, qui mit l'Institut au bénéfice d'un subside régulier inscrit au budget cantonal — et y fit inscrire du même coup l'Emulation, qui fut ainsi la première bénéficiaire des initiatives de l'Institut. Tout était donc pour le mieux: grâce à notre requête, les deux grandes associations culturelles du Jura disposaient enfin, et pour la première fois, des ressources financières minimales nécessaires à leur fonctionnement.

Il ne saurait être question de faire ici le compte par le menu de tous les actes de l'Institut sous la présidence de Marcel Joray. Grâce à son intelligence des êtres et des problèmes, grâce à un dynamisme à quoi rien ne résiste, grâce à sa manière directe et franche, l'Institut traversa heureusement ses années de petite enfance et prit bientôt une agréable vitesse de croisière.

Année après année, l'assemblée générale, très bien revêtue, réunissait les membres de l'Institut, éparpillés dans toute la Suisse. C'était chaque fois l'occasion d'échanges de vue intéressants, de discussions sans fin où nous apprenions à nous connaître et à nous apprécier les uns les autres. De solides amitiés se nouèrent. De grands et sympathiques ancêtres comme Ferdinand Gonseth, le mathématicien, Henri Gagnebin, le musicien, Samuel Gagnebin, le philosophe, Jacques-René Fiechter, le poète, trouvaient dans ces journées d'inoubliables occasions de s'affronter en des joutes éblouissantes et de haut tonus. Mais tous, peintres, écrivains, hommes de sciences trouvaient à qui parler pour évoquer, entre pairs, leurs travaux, leurs difficultés, leurs espoirs. Ainsi trouvait sa réalisation le premier et important article des statuts de l'Institut: *réunir* les créateurs jurassiens.

Mais il s'agissait de surcroît de les soutenir, de les faire connaître, de les aider dans leur travail. Ce fut aussi un des soucis les plus

constants de notre association. Autant qu'elle le put, et dans la mesure de ses moyens, elle organisa des expositions, dans le Jura et hors du Jura, destinées à faire connaître nos artistes; elle aida à la publication de livres d'écrivains jurassiens, soit par des subsides de publication, soit par l'achat d'un certain nombre d'exemplaires; elle fit représenter des pièces d'écrivains jurassiens, soutint des troupes locales pour entretenir le goût du théâtre, organisa des cours d'art dramatique au bénéfice des compagnies locales. Elle fit jouer des œuvres musicales de compositeurs jurassiens et organisa des concerts itinérants.

Ce type d'activité n'est pas toujours visible et n'apparaît pas forcément aux yeux du grand public. Le plus souvent il s'agit de cas personnels qu'il faut résoudre par des solutions personnelles. Mais comme aussi «la société ne paie que les services qu'elle voit», ainsi que pense Stendhal, l'Institut se lança également dans quelques réalisations plus spectaculaires, apparentes pour tous. Parmi les plus marquantes il faut signaler

— les *concours d'exécution musicale* qui se succédèrent tous les trois ou quatre ans à Delémont, concours ouverts à tous les jeunes artistes jurassiens et soumis aux décisions d'un jury ad hoc; concours final et distribution des prix donnent lieu chaque fois à une manifestation publique des plus sympathiques;

— les *expositions* artistiques: il y en eut plusieurs (Bienne, Berne 1952, Delémont 1953, Porrentruy 1956...) qui contribuèrent à mettre en vedette les noms de ceux qui représentent aujourd'hui avec honneur la peinture et la sculpture jurassiennes: Holy, Giauque, Lermite, Comment, Joseph Lachat, Herbert Theurillat, Bregnard, Ramseyer, Myrha, Vuilleumier.
  C'est également à l'honneur de l'Institut d'avoir patronné, en 1954, la première exposition suisse de sculpture en plein air qui eut lieu à Bienne et remporta un succès étonnant — succès qui démontrait par lui-même la nécessité d'une

entreprise de ce genre, laquelle fut depuis lors répétée à plusieurs reprises, à Bienne et ailleurs. C'est devenu une des manifestations-clés de la vie artistique helvétique, et c'est bien à Marcel Joray que les artistes en sont redevables (et ils ne l'oublient pas...).

— un concours jurassien de photographie, Moutier, 1956;

— la remise d'un Grand Prix de l'Institut jurassien à Ferdinand Gonseth en 1955 et à Henri Gagnebin en 1961;

— la publication, en collaboration avec l'Emulation, des *Oeuvres* de *Werner Renfer* et la célébration, à Corgémont, en 1958, du 60e anniversaire de la naissance de ce grand ancêtre de la poésie jurassienne moderne;

— la publication, par les soins de Marcel Joray, d'un magnifique album de *Gravures jurassiennes* - lithographies, eaux-fortes, sérigraphies dues à des artistes jurassiens appartenant (ou non) à l'Institut. C'était donner à nos artistes la possibilité de s'exercer dans des techniques pour eux souvent nouvelles et enrichissantes;

— l'organisation, en 1960, d'un *concours d'interprétation dramatique* ouvert à tous les comédiens jurassiens amateurs ou professionnels, individuellement ou en groupe;

— les contacts directs avec le gouvernement au sujet de grands projets à l'étude: maison de la culture, école jurassienne de musique, musée jurassien des beaux-arts, sculpture monumentale en plein air; le musée jurassien a failli se faire, avec Le Corbusier comme architecte; les lenteurs du gouvernement firent échouer le projet; il en fut de même du projet de sculpture en plein air. En revanche l'Ecole jurassienne de musique prit corps peu à peu, et cette institution est devenue, comme on sait, un des importants outils culturels dont dispose aujourd'hui le Jura.

Rappelons ici, comme le faisait déjà notre premier *Rapport public,* que ce qui marquait toutes ces diverses manifestations, c'était l'exigence de sérieux qui présidait à leur organisation. «Sans doute avait-on déjà organisé dans le Jura des concours divers, et même des salons des Beaux-Arts. Mais les concessions faites aux conditions locales les maintenaient le plus souvent dans un fâcheux amateurisme. En faisant appel, dans chaque cas, à des jurys ad hoc, composés en majorité de membres étrangers à l'Institut et au Jura, et dont la qualité et la compétence étaient indiscutables, l'Institut jurassien a pu froisser parfois certaines susceptibilités, mais l'honneur lui revient d'avoir donné aux manifestations artistiques jurassiennes un ton, une tenue et une qualité qu'elles avaient rarement atteints dans le passé. Car si l'on n'a pas l'audace de faire ses choix, on maintient l'art dans une malsaine médiocrité où le meilleur et le pire sont confondus, rendant par là le plus détestable service aux artistes comme au public».

Au reste, avec cette sèche énumération des réussites, tout n'est pas dit de l'activité de l'Institut. En effet, pour ces manifestations visibles, qui nécessitaient souvent un travail en équipe, des déplacements, une organisation ad hoc, la collaboration des journaux et la présence d'un public, que d'actions plus discrètes dans lesquelles l'Institut n'intervient qu'au niveau de l'idée et de la mise en route! C'était un des principes sains et constants du Président Joray que l'Institut n'est pas fait pour mener des entreprises culturelles pour lesquelles il n'est pas outillé (pas de secrétariat permanent, pas de locaux, pas de matériel). L'important pour lui est de suggérer des actions réalisables au bénéfice de nos peintres ou de nos écrivains, d'attacher le grelot, en quelque sorte, de faire les premiers pas, de subvenir aux premières dépenses — mais de remettre ensuite l'exécution du projet lui-même aux mains d'un groupement constitué capable de le mener heureusement à son achèvement. Vingt fois, cette manière de faire s'est révélée la bonne. Apprend-on qu'une petite église songe à se doter de vitraux, l'Institut s'approche du conseil de paroisse, suggère un nom d'artiste (du pays, cela va de soi),

s'offre à payer les premiers déplacements, les premières études, les premiers cartons. L'artiste est agréé, les premiers dessins plaisent... le rôle de l'Institut s'arrête là, l'achèvement de l'œuvre ne sera plus son affaire, mais le projet sera réalisé. Grâce à l'Institut, un artiste jurassien aura ainsi trouvé l'occasion de s'exprimer en réalisant une œuvre importante. Une nouvelle école offre-t-elle de belles surfaces vierges? L'Institut intervient, s'occupe des premières démarches, trouve le moyen de faire accepter un projet de fresque — qui sera également réalisé. La Radio oublie-t-elle trop régulièrement les compositeurs jurassiens dans ses programmes? Nouvelle intervention de l'Institut auprès de la direction responsable, avec des suggestions, et l'invitation pressante à présenter un programme de musique jurassienne. Dans ces actions discrètes réside une bonne part, et non la moins efficace, de l'activité de l'Institut, et l'ensemble de ces interventions représente beaucoup d'imagination, beaucoup de travail et beaucoup de dévouement. Mais c'est par elles que l'aide promise par l'Institut aux artistes jurassiens trouva (et trouve encore) à se réaliser de la façon la plus intéressante et la plus efficace.

A l'assemblée générale du 10 novembre 1962, le Président Marcel Joray se démit de ses fonctions et remit l'Institution qu'il avait fondée en de nouvelles mains. Grâce à ses options claires et intelligentes, il avait donné un idéal au jeune Institut jurassien, et son dynamisme et sa personnalité en avaient fait une institution de haute tenue, unanimement respectée.

P. O. Walzer

Requête

à l'intention de la Direction de l'Instruction publique et du Conseil d'Etat du Canton de Berne

concernant

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS DANS LE JURA BERNOIS

30 janvier 1951

Monsieur le Directeur de l'Instruction publique,

Les récentes revisions constitutionnelles consacrent dans le canton l'égalité des langues française et allemande et celle des deux cultures. Mais cette égalité est purement théorique et il importe, croyons-nous, de l'inscrire désormais dans les faits.

Il est indéniable que du point de vue culturel, le Jura bernois a été regrettablement négligé. La culture latine n'y est pas soutenue et encouragée financièrement par l'Etat dans la mesure où elle y a droit. Nous nous proposons de vous l'exposer non pas dans un esprit de revendications unilatérales, mais en faisant appel au bon sens et à l'équité et en préconisant immédiatement les moyens pratiques de remédier à la situation actuelle.

L'homme de science jurassien est désavantagé par son éloignement des hautes écoles et de leurs laboratoires. Il trouve moins facilement le contact avec d'autres chercheurs, par suite de l'absence de toute société savante de langue française (à l'exception de la Commission scientifique de l'ADIJ dont les tâches sont orientées vers des buts pratiques et d'intérêt régional). Il émarge peu, du fait de la langue, aux divers fonds de l'Université de Berne.

L'homme de lettres jurassien est soutenu par les trois associations jurassiennes dans la mesure où son œuvre est accessible au grand public ou qu'elle a trait spécialement au Jura. Quant aux travaux d'intérêt général, ils ne peuvent souvent éclore, faute d'un certain climat et faute de moyens matériels. C'est une gageure pour un Jurassien que de publier un roman, un essai ou de faire jouer une œuvre dramatique.

L'artiste jurassien n'a pour l'encourager ni salles d'expositions spécialisées, ni société des Arts ou des Amis des Arts, ni rien qui puisse constituer un milieu favorable au développement de son talent. Pour accéder à la notoriété, il est obligé de se tourner vers les milieux artistiques de Bâle, Berne ou Neuchâtel. L'organisation d'expositions particulières entraîne des frais considérables; et le succès en est d'autant plus aléatoire que l'artiste manifeste plus d'originalité. — Ce qui est vrai du peintre l'est aussi du sculpteur et du musicien.

Ces conditions nettement défavorables auraient pu inciter l'Etat à vouer une sollicitude toute particulière à la vie culturelle jurassienne. Il ne semble pas qu'il y ait jamais sérieusement songé.

De ce qui précède, il serait faux de conclure qu'il ne s'est pas trouvé de Jurassiens disposés à venir en aide aux savants et aux artistes. Depuis cent ans la Société jurassienne d'Emulation s'est donné pour tâche, parmi d'autres, de travailler au développement culturel du pays. Elle fait œuvre indispensable en encourageant les travaux d'histoire, de préhistoire, d'archéologie, en s'intéressant au folklore. Elle a décerné des prix littéraires aux jeunes et créé un prix littéraire pour 1951. Mais la précarité de ses ressources enlève beaucoup d'efficacité à son action et ne lui permet pas d'étendre son activité à d'autres domaines. Financièrement mieux partagés, l'ADIJ et «Pro Jura» se sont dévoués aux problèmes économiques et touristiques. Cependant ces deux associations ont souvent donné un appui généreux à des œuvres culturelles diverses.

C'est un des devoirs de l'Etat que de promouvoir la vie culturelle sur toute l'étendue de son territoire en donnant aux savants et aux artistes la possibilité de développer leur personnalité, de mûrir leur talent et d'intéresser le public à leurs œuvres. L'Etat s'acquitte de cette charge en inscrivant au budget un certain nombre de dépenses destinées à l'entretien des Universités, des Musées, des Théâtres, des Conservatoires, ou à l'acquisition d'œuvres d'art.

Or constitutionnellement, le canton de Berne est formé de deux peuples: une majorité de langue allemande et une minorité de langue française. Pour être équitable, le gouvernement bernois devrait, chaque fois qu'il

accorde 100 fr. aux manifestations culturelles de langue allemande, en accorder 17 à des œuvres culturelles de langue française, puisque le Jura représente le 1/7 de la population totale du canton (1/6 de l'Ancien Canton).

Autre conséquence de la parité des deux langues nationales: la minorité linguistique française est seule à même de sauvegarder les intérêts permanents de sa propre culture. Il est pour le moins surprenant de voir des Commissions à forte majorité alémanique prendre des décisions touchant la vie culturelle de la partie française du canton.

L'Institut jurassien étant composé presque uniquement d'artistes appartenant, soit à la Société des peintres et sculpteurs suisses, soit à la Société des écrivains suisses, soit à la Société des musiciens suisses et de membres du corps enseignant universitaire, on ne saurait prétendre en toute justice que les Commissions qu'il formerait ne puissent être dignes de la même confiance que l'on met dans les Commissions de l'Ancien Canton. Il n'entre aucunement dans les intentions de l'Institut de faire fleurir en terre jurassienne, et aux frais de l'Etat, un désastreux «amateurisme» ou un fallacieux «régionalisme», sous le simple prétexte qu'ils seraient jurassiens. Il entend, bien au contraire, opérer des choix rigoureux et ne soutenir que des savants ou des artistes dont les œuvres méritent réellement une plus large audience que l'audience locale. Formées de Jurassiens, les Commissions de l'Institut sauront discerner, avec autant de goût et de rigueur que les Commissions de l'Ancien Canton, les nourritures spirituelles ou les œuvres d'art les plus propres à combler l'attente ou les désirs du peuple jurassien.

L'Institut jurassien n'a d'ailleurs nullement l'intention de monopoliser à son profit les subsides de l'Etat, ni de réglementer de quelque manière que ce soit le travail des savants et des artistes jurassiens. Il est prêt: a) à renoncer, en faveur de toute autre institution mieux qualifiée que lui pour en disposer, à une part des subsides consentis par l'Etat; b) à rendre compte de son activité.

Nous espérons que le Conseil d'Etat voudra nous faire confiance. Il pourra nous juger à l'œuvre. Dès que nous disposerons d'un subside important, nous entreprendrons une vaste action dans le Jura pour augmenter nos ressources. Ainsi l'Etat ne fera pas seul les frais du développement culturel du Jura. Mais il est indispensable que le premier geste vienne de lui. Nous veillerons à cimenter l'unité jurassienne en matière culturelle.

Nous vous présentons, Monsieur le Directeur, les assurances de notre haute considération.

(Le texte original est amputé ici des commentaires sur le budget culturel).

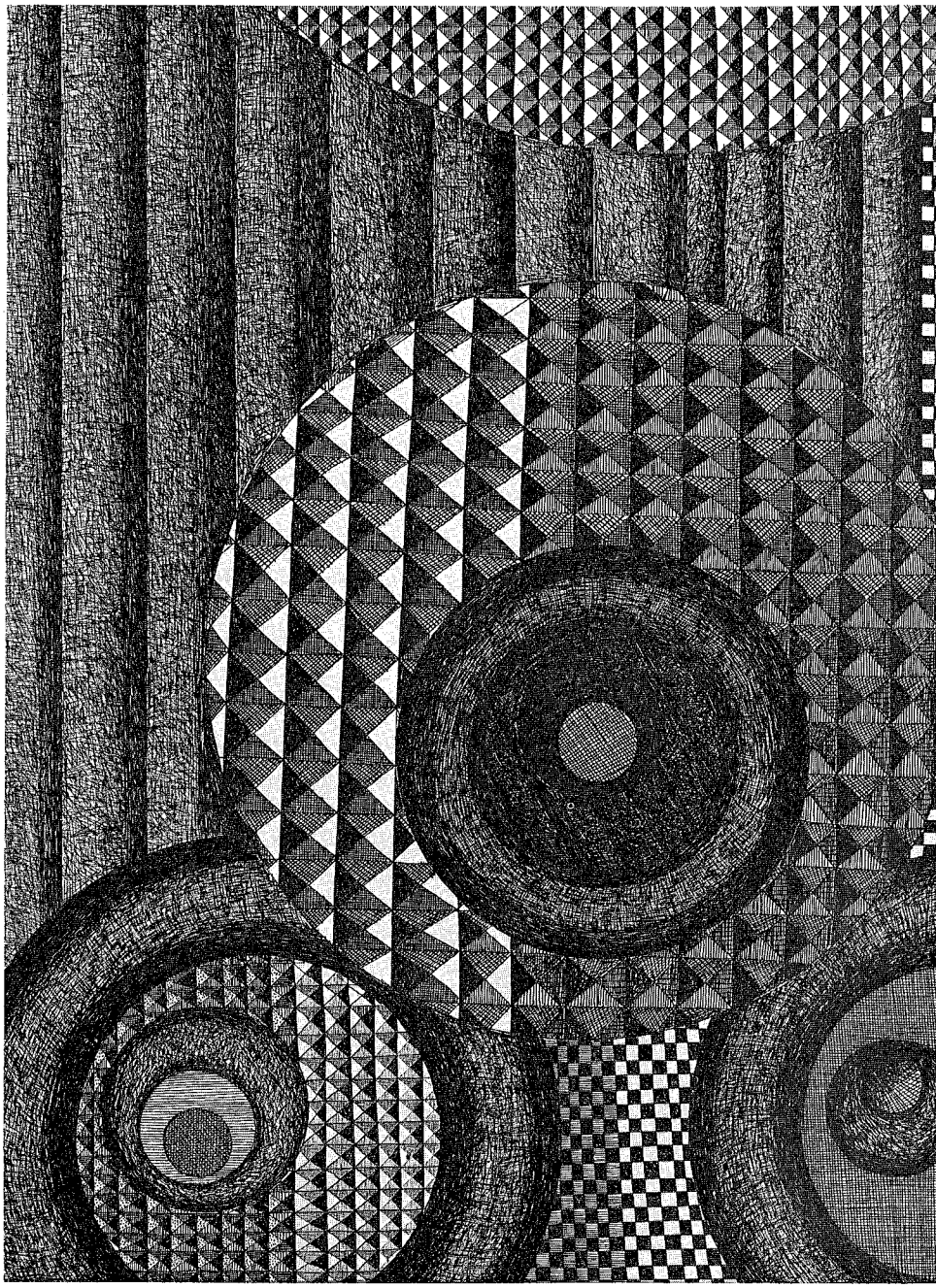

Joseph Lachat: dessin, 1976

Chronique générale
1962 - 1971

En novembre 1962, l'Institut entrait dans une deuxième phase de son existence, phase qui devait s'achever neuf ans plus tard. On objectera que cette façon de présenter les choses, à l'image peut-être de ce qui touche à la France royaliste, est par trop liée à une notion de «règnes»! Les pages qui suivent devraient faire accepter l'idée que les changements survenus dans l'équipe responsable des destinées de notre institution n'ont pas été aussi fortuits qu'on serait tenté de le croire, qu'ils répondaient à des sollicitations plus péremptoires que celles du seul hasard.

On pourrait, tant soit peu, comparer l'histoire de l'Institut jurassien, de ses origines à aujourd'hui, à une composition symphonique en trois mouvements. Dans une telle œuvre, sans qu'il y ait rupture dans l'intention générale, chaque partie, contrastant avec les autres, est affectée d'un tempo particulier et marquée d'accents qui lui sont propres. Ainsi verrais-je attribuer aux douze années initiales, celles de la présidence Joray, le caractère d'un *allegro energico*, voire parfois *agitato*, alors que la période amorcée en 1971 s'inscrirait dans une tonalité plutôt dramatique.

Entre deux, l'époque des années 60 ressemblerait, sans mériter tout à fait le sous-titre de «mer calme et heureuse traversée», à un *largo* d'une plénitude assez paisible.

Cette longue métaphore ne s'arrête pas là. Le successeur de M. Joray à la présidence de l'Institut, Pierre-Olivier Walzer, avait été dès le départ, en tant que secrétaire, son très proche collaborateur. Confident de ses projets, associé à ses initiatives, complice de ses démarches, on peut dire qu'il connaissait la musique! Aussi, d'emblée et sans jamais s'en départir, joignant la fermeté de la direction au sens des nuances, imposant un certain phrasé sans refréner l'envolée des interprètes, il a su remarquablement orchestrer, dans la continuité, les voix solistes et les partitions d'ensemble, les élans virtuoses et les accompagnements mesurés...

Qu'est-ce qui pouvait contribuer à donner ainsi, à la marche des affaires de l'Institut jurassien, une sorte de tranquille assurance? Le fait que, passé les épreuves de l'enfance et les remous de l'adolescence, il s'était acquis, par de nombreux mérites, droit de présence et moyens d'existence (*). Les finances, nerf de toute action d'envergure, même culturelle, étaient plus ou moins assurées, année après année, grâce à un subside d'Etat et aux contributions d'un certain nombre de membres associés. Ce n'était toutefois pas l'opulence irréfragable; et plusieurs projets importants se virent freinés, sinon compromis, P. O. Walzer scripsit, «faute de ressources ou par la crainte de sombrer dans les dettes». Même en automne 1970, lorsque la subvention cantonale fut augmentée de 5'000.—, le président notait dans sa lettre de remerciements:

Une augmentation de 5'000.— ne représente pas, compte tenu de la dépréciation de la monnaie, une correction bien notable. En effet, il faut bien se représenter que ce que l'Institut peut faire en faveur d'un peintre, d'un sculpteur ou d'un musicien entraîne tout de suite des frais assez considérables. Par exemple, on nous demande, dans le cadre d'une suite de

---

* Décidément, et qu'on veuille bien excuser ce travers un peu professionnel, je retombe dans le piège de la rime abondante et itérative!

conférences sur le Jura qui aura lieu cet hiver à l'Université de Saint-Gall, d'organiser concurremment une exposition d'artistes jurassiens au musée de la ville. Coût réclamé: 12'000.—. Autre exemple: nous avons en train, pour célébrer le 20e anniversaire de notre institution, un volume de textes et gravures originales auquel participeront une dizaine d'artistes et une dizaine d'écrivains. Coût de l'opération: environ 20'000.—. Nous tentons quand même cette seconde opération, malgré les gros risques qu'elle comporte.

Allusion vient d'être faite à l'album *Jura*, édité en 1971 sur les comptes courants de l'Institut. Une autre entreprise, beaucoup plus ambitieuse encore, requit durablement et intensément les efforts de l'Institut dans les années 63/65: l'«Anthologie jurassienne» en deux volumes, dont les frais de réalisation, de l'ordre de 80'000.—, n'émargèrent toutefois pas à nos budgets ordinaires. Je n'insiste pas plus longuement sur ces deux ouvrages, qui font l'objet de rapports distincts, sinon pour marquer que l'initiative et l'heureux achèvement en reviennent avant tout à Pierre-Olivier Walzer, — lequel ne prouvait pas en cela pour la première fois son souci d'illustrer la culture jurassienne et son amour des belles éditions. D'autres projets allant dans le même sens (une revue, par exemple, largement ouverte à tous les domaines de la création dans le Jura), il fut question à réitérées reprises; la décision, tant de fois remise, pourra-t-elle encore être envisagée dans les circonstances d'aujourd'hui?

Les moyens financiers à disposition ont notamment permis d'accorder appui à l'activité de bon nombre de nos membres, que ce soit pour atténuer le déficit d'éditions de livres, promouvoir la réalisation de vitraux ou de fresques murales, alléger les frais d'organisation d'expositions ou de concerts (exécution à l'Abbatiale de Bellelay de l'*Oratorio pour une Nef abandonnée*, d'Albert Béguelin et Robert Simon; concert itinérant de musique jurassienne; récital F. Racine et G. Wyss à Berne), permettre la gravure de partitions musicales (quelques cahiers de pièces pour piano, œuvres pour orchestre de J.-F. Perrenoud) ou favoriser la mise en évidence d'œuvres plastiques (remise d'une sculpture d'André Ramseyer au Musée d'Art moderne de Paris). On peut

s'interroger sur l'efficacité réelle de telles mesures: plus qu'à stimuler, par la suppression de soucis financiers, la création d'œuvres nouvelles, les sommes attribuées servaient pour la plupart à l'«exploitation» d'œuvres déjà réalisées au milieu et en dépit de ces mêmes difficultés matérielles; dans de rares cas — notamment celui d'un sculpteur jurassien non-membre de l'Institut, momentanément dans une gêne déprimante, — elles ont servi à faciliter essentiellement le travail créateur. Mais, les circonstances étant ce qu'elles étaient, on ne pouvait procéder autrement; et il est juste de dire, sans vaine gloriole et les faits le confirmant, que l'Institut a continué à prendre une part très active dans la promotion de tout ce qui, durant cette période, s'est créé d'important dans l'art et la culture du Jura.

Le nouveau comité désigné en novembre 1962 — et qui n'était d'ailleurs pas si fondamentalement différent du précédent, sinon par une répartition quelque peu modifiée des tâches et parce que l'auteur du présent rapport y avait fait son entrée comme secrétaire, — le nouveau comité, donc, avait hérité de l'ancien l'une ou l'autre tradition et diverses grandes affaires en suspens.

Au nombre des premières, des rencontres régulières avec les comités des autres associations jurassiennes (ADIJ, Pro Jura, Société d'Emulation). Réunions le plus souvent informelles, sans ordre du jour impératif, visant surtout à maintenir le contact ou à réchauffer une atmosphère soumise à quelques fluctuations. Les discussions restaient en général à un niveau pratique: stratégie à adopter pour certaines démarches d'intérêt commun, — par exemple pour protester contre la répartition en quatre listes distinctes qu'adoptèrent à un certain moment les PTT pour les abonnés au téléphone du Jura! Par la force des choses, nos objectifs étant plus voisins, c'est avec l'Emulation que les liens de l'Institut se sont marqués plus nettement: cela s'est concrétisé tout spécialement pour la diffusion et la mise en vente de l'«Anthologie jurassienne», dans l'organisation de quelques concerts et d'expositions de peinture (dont celle de Porrentruy, consacrée à Bregnard, Coghuf, Comment et Lachat, en novembre 1966).

Mais, quand bien même leur fréquence a tendu à diminuer, ces séances communes ont porté leurs fruits; l'esprit en a été aisément ranimé chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, en particulier lorsqu'il s'est agi, dans le premier trimestre de 1968, de s'engager à soutenir le projet de Centre culturel jurassien dont M. Simon Kohler nous avait fait part en priorité lors de notre assemblée générale de l'automne précédent.

Autre activité traditionnelle: les Concours d'exécution musicale, qu'organisa régulièrement à Delémont M. Ernest Erismann et qui remportèrent non moins régulièrement un vif succès (en dépit, une certaine année, d'un incident de parcours, — par Rachmaninov interposé, qu'un(e) membre du jury n'aimait pas, ou du moins pas interprété tel qu'il le fut...). Cela nous ramène tout droit aux affaires en suspens, puisque l'une des plus importantes — outre la réalisation par Fernand Giauque des vitraux de l'église de Diesse, à quoi nous avions donné le coup d'envoi — qui aient connu une issue positive était la création d'une Ecole de musique à Delémont: après des palabres prolongés avec le Directeur de l'Instruction publique, la situation finit par se débloquer et l'Ecole, créée en septembre 1964 et dirigée par le pianiste Jacques Chapuis, membre de l'Institut, connut, mais hors de notre giron désormais, un développement et un rayonnement remarquables, dont il n'appartient pourtant pas à ce rapport de faire l'historique.

Deux projets, dont on a continué à parler beaucoup, furent celui d'une œuvre plastique à édifier à un carrefour de routes, aux environs de Delémont, et celui, plus ambitieux, d'un Musée jurassien des Beaux-Arts. Le premier ne suscita jamais, auprès de ceux qui auraient pu en décider, un enthousiasme, voire seulement un intérêt assez marqué pour qu'il eût quelque chance d'aboutir. Le second, au contraire, et même après l'occasion manquée d'en voir établir les plans par Le Corbusier, retint longtemps l'attention de la DIP, des autorités de Moutier et du comité de l'Institut: un certain nombre de directives pratiques avaient été envisagées, y compris l'établissement d'un éventuel

budget d'exploitation; mais, au cours des années, et après pas mal de temps morts dans les discussions, des exigences ou des orientations nouvelles sont venues modifier les données initiales, à tel point que le projet a été mis en veilleuse et l'est toujours...

Parmi les décisions nouvelles prises dans les années 60, il faut en retenir deux au moins. Il y eut d'abord la tâche, confiée au secrétaire, d'établir, en vue de chaque assemblée annuelle, un petit «Bulletin d'informations» contenant procès-verbal, rapport d'activité du comité, renseignements sur le travail ou les œuvres des membres des différentes sections et, d'une manière générale, tous les documents susceptibles d'illustrer le rôle stimulateur joué par l'Institut jurassien. La collection de ces fascicules polycopiés rend compte assez fidèlement de la nature et de l'abondance de nos préoccupations au cours d'une décennie, en même temps qu'elle restitue l'atmosphère cordiale, chaleureuse, parfois passionnée, et toujours exemplaire, de nos rencontres et de nos débats; elle a été, en tout cas, d'une bien utile consultation pour la mise au point de ce rapport-ci. Et puis, autre innovation, les assemblées d'été: la première, tenue à Bienne en juin 1966, n'avait pas encore assez, au gré de la plupart des participants, un caractère différent des assemblées ordinaires; celles qui suivirent, sur deux journées, à Villars-les-Moines et au Prédame, le dépaysement aidant, et aussi des présences féminines, et la liberté de l'horaire, et les saveurs de la table, et les récitals littéraires ou musicaux, contribuèrent à l'établissement de contacts personnels plus proches, renforcèrent l'amitié et les échanges de vues, — toutes choses dont les assemblées subséquentes, et les débats qui s'y tenaient, ont à coup sûr tiré bénéfice.

L'inventaire, sur le plan purement culturel, est loin d'être clos. On notera, sans entrer dans le détail, notre participation à la pose d'une plaque commémorative sur la maison natale de Paul Miche à Courtelary, nos interventions pour la sauvegarde du patrimoine bruntrutain (immeuble acquis par l'Innovation, locaux de l'ancien Hôpital), la part prise par plusieurs membres de l'Institut à une série de conférences sur le Jura organisée par

Raymond Tschumi à l'Université de Saint-Gall. On insistera un peu plus sur le débat consacré aux commissions culturelles cantonales, et notamment à celle responsable de l'encouragement des lettres, — débat dont les conclusions préfiguraient dès 1969 ce que le canton de Berne est actuellement en train d'instituer, à savoir deux commissions littéraires distinctes, l'une germanophone et l'autre francophone, qui travailleront de façon autonome mais garderont entre elles des contacts en vue d'actions communes. Enfin, comment ne pas mentionner le projet de «Maison jurassienne de la culture», par la suite «Centre culturel jurassien», qui suscita de vastes études et de longues discussions, auxquelles l'Institut apporta une contribution essentielle (le tout s'étant prolongé jusque dans la décennie suivante, on lira plus loin à quoi l'aventure a abouti).

Faut-il inférer de tout ce qui précède que l'Institut, au cours de cette période, a échappé aux remous politiques qui marquaient la vie du Jura ou qu'il a choisi de les ignorer? L'eût-il voulu qu'il ne l'eût pas pu: on le vit bien lorsque les circonstances d'un moment réduisirent à néant tous les plans longuement élaborés pour assurer, lors d'une «Quinzaine jurassienne à Berne», dans le cadre de la Kramgasse, une mise en évidence des richesses culturelles et économiques de notre coin de pays. Mais, sur un plan plus général encore, l'Institut n'a fait fi ni de ses prérogatives ni de ce qu'il estimait être son devoir. A plusieurs reprises, qu'il y ait été invité ou non, il a fait connaître à différentes instances son point de vue sur les problèmes culturels propres au Jura, envisagés comme un des éléments d'appréciation d'une situation d'ensemble et en aucun cas comme un substitut à des solutions politiques. C'est dans ce sens qu'il s'est adressé tour à tour à la Députation jurassienne (1963), à la Commission des 24 (1967) et à la Commission Petitpierre (1969). La réponse au questionnaire de la Commission des 24, reproduite pour l'essentiel dans ce fascicule, est significative de l'attitude alors adoptée. D'autres interventions ont eu lieu, dans ce domaine, qui, en défendant des principes de justice et de tolérance, ont visé chaque fois à situer le débat au-dessus des acharnements trop étroitement partisans.

Telles furent, dans leurs manifestations principales, ces années 1962/71 de la vie de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts. Dès 1971, les perspectives, matérielles et politiques, allaient se modifier. Un certain mode de croisière, «mer calme et heureuse traversée», prenait fin. Il fallait, pour la suite du voyage, un autre pilote et un nouvel équipage. Pierre-Olivier Walzer et son secrétaire n'avaient plus qu'à rentrer dans le rang. Ce qu'ils firent à l'automne, temps des récoltes et vendanges, lors de l'assemblée générale de La Neuveville.

F. Bourquin

Anthologie jurassienne

C'est le 15 mars 1963 qu'une vingtaine d'écrivains et savants jurassiens recevaient une lettre circulaire de l'Institut leur demandant de se réunir pour jeter les bases d'une future *Anthologie jurassienne*, à laquelle ils étaient invités à apporter le concours de leur science et de leur talent. C'était une idée de P. O. Walzer: il lui semblait urgent, à l'occasion de l'Exposition nationale de Lausanne, d'opérer le rassemblement général de tout ce que le Jura (dont on commençait de parler beaucoup sur le plan helvétique) avait produit d'intéressant du point de vue de la civilisation écrite, des origines à nos jours. Walzer s'imaginait naïvement qu'il n'y avait qu'à découper cette vaste matière en un certain nombre de tranches, qui seraient distribuées à une vingtaine de collaborateurs sûrs, qu'il n'aurait que la peine d'empiler les vingt dossiers dans l'ordre chronologique et de les envoyer à l'imprimeur. Dans la réalité, ce fut tout autre chose: deux heures de travail quotidien pendant deux ans et trois mois pour le directeur de l'entreprise, assisté heureusement par des aides d'un dévouement merveilleux, Pablo Cuttat pour l'iconographie, Jean Reymond pour la correction des épreuves,

Alphonse Widmer pour l'administration commerciale, et de dévoués collaborateurs rédacteurs dont le nombre s'éleva finalement à trente-sept.

Les deux volumes, splendidement imprimés et illustrés, furent présentés au public le vendredi 11 juin 1965, à 18 h. 15, dans la cour du château de Porrentruy, et la compagnie des Malvoisins fit à cette occasion, dans le crépuscule d'été, un récital inoubliable qui redonnait voix vivante à nos vieux écrivains et reliait les morts aux vivants.

C'était le sens même de l'*Anthologie* qui se trouvait ainsi admirablement mis en valeur: faire entendre la voix d'un peuple qui n'avait jamais cessé de s'exprimer et illustrer par là même une continuité nationale sur le plan spirituel. Les deux volumes furent couverts de louange par la presse unanime, du *Journal de Genève* à la *Gazette de Lausanne*, du *Nouvelliste* à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, du *Bund* à la *N.Z.Z.* On enviait les Jurassiens de disposer, sous une forme aussi belle, de la somme de leurs richesses. On cessait de les considérer comme des marginaux sans culture. On apprit à mettre l'étiquette jurassienne sur des personnalités comme Clarisse Francillon, Lucien Marsaux, Ferdinand Gonseth, Auguste Viatte, ou Adrien Wettach plus connu sous le nom de Grock, à regrouper dans une même lumière d'origine les poèmes de Voisard, de Cuttat, de Giauque ou de Hughes Richard, les récits de Jean-Pierre Monnier ou de Roger-Louis Junod, et à les célébrer tous comme les membres d'une même famille. Pour les Jurassiens mêmes, les deux tomes de l'*Anthologie* furent une révélation: ils ne se savaient pas si riches. Et la richesse donne confiance en soi. Il fallait voir Jean Cuttat, au procès de son frère, le lieutenant Paul-Albert Cuttat, où il était témoin de moralité, comme on dit, brandir à bout de bras, sous le nez du Grand Juge (d'ailleurs impassible), chacun des deux volumes de l'*Anthologie* en s'écriant: «Voilà, voilà les deux premiers pavés de notre Révolution culturelle!» pour comprendre ce que représentent, pour certains, les puissances de la parole écrite.

L'*Anthologie* parut à Porrentruy, à l'enseigne de la Société jurassienne d'Emulation. C'était la preuve que, sur ce front-là, la paix était faite, et que les deux associations étaient entrées dans une ère d'harmonieuse et fructueuse collaboration qui, heureusement, dure toujours.

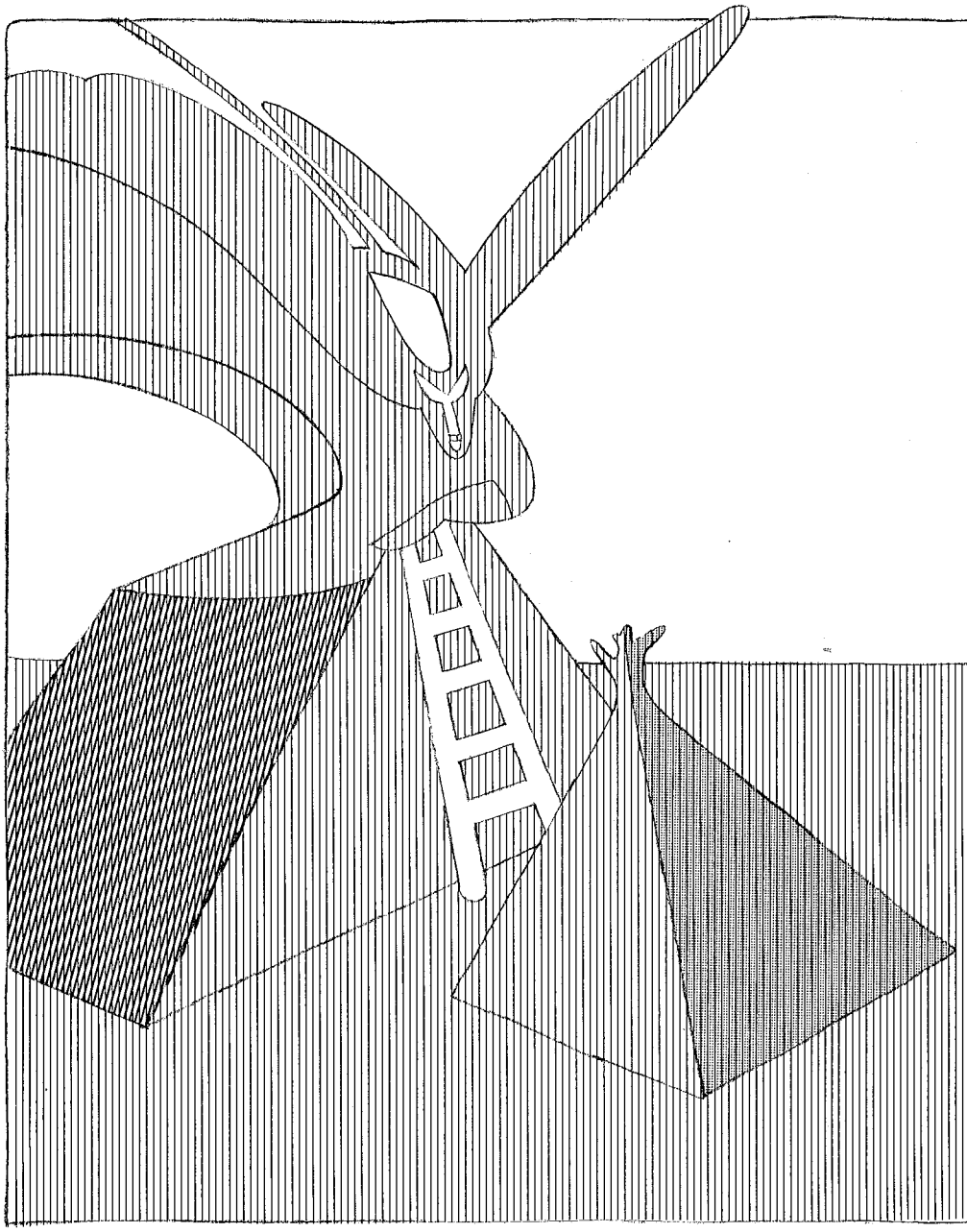

René Myrha: *Rencontre*, 1980

Réponse du 31 octobre 1967 à la Commission des 24

Situation actuelle et mesures proposées

La crise actuelle est née il y a 20 ans d'une question de langue, véhicule de toute culture (l'éviction d'un conseiller d'Etat en raison de son parler français). La situation faite aux populations de langue française fut longuement analysée dans les publications du Comité de Moutier, qui demeurent valables. Un utile complément relatif à la vie culturelle jurassienne est la «Requête» de l'Institut jurassien de 1951.

Il y a 20 ans, les revendications jurassiennes d'ordre culturel étaient prépondérantes. Elles continuent d'exister aujourd'hui, même si les aspects politiques de la question jurassienne sont au premier plan. La culture d'un pays ne peut pas être dissociée de son statut politique. La vie politique s'étant dégradée, la vie culturelle ne pourra s'épanouir réellement que par l'instauration de conditions politiques satisfaisantes.

Actuellement, la situation culturelle dans le Jura est certes réjouissante et l'élan créateur, chez les artistes et les écrivains, y est sans doute plus marqué que dans bien d'autres régions de la Suisse romande. Au point de vue scolaire, l'école jurassienne jouit d'une autonomie de fait assez remarquable. La liberté laissée aux étudiants de fréquenter l'université romande de leur choix constitue un précieux gage de maintenance de notre latinité. Restent cependant à régler deux problèmes importants:

— l'éviction absolue des écoles de langue allemande dans le Jura;

— l'organisation des études pour les maîtres secondaires jurassiens.

D'un point de vue général, la population du Jura manque des grands instruments de culture suivants: université, grand musée d'art, grand théâtre, orchestre et salle de concerts.

Assurément, ce n'est pas notre génération qui verra la création d'une université jurassienne, ni même d'un musée d'art. Néanmoins, il importe que la population du Jura puisse bénéficier de concerts, d'expositions et de représentations théâtrales de valeur. Pratiquement, les initiatives culturelles dans ce sens viennent presque toujours de l'Institut jurassien, de la Société jurassienne d'Emulation, des sociétés des «Amis du Théâtre», des Jeunesses musicales, etc. Pour mener à bien leur tâche, ces associations disposent de subsides notablement insuffisants.

La création, dont on parle, d'une Maison jurassienne de la culture pourrait représenter un aspect positif considérable dans le contexte culturel jurassien. A cette Maison de la culture devraient se rattacher

— à court terme, une bibliothèque de prêt;

— à long terme, une bibliothèque scientifique universitaire.

Une Ecole normale secondaire devrait être créée, rattachée ou non à l'Université de Berne, pour les candidats jurassiens au diplôme secondaire.

Remplacer enfin les commissions mixtes actuelles par une Commission jurassienne des Arts et une Commission jurassienne des Lettres, ces commissions devant avoir les mêmes droits, les mêmes pouvoirs, les mêmes devoirs et (relativement) les mêmes crédits que les commissions officielles de l'Ancien Canton.

De tous les domaines de l'activité des hommes, le domaine culturel est celui qui postule le plus de liberté et d'indépendance, celui donc qui supporte le plus mal les dépendances. Il est évident que le Jura, de culture latine et de langue française, ne peut attendre que de lui-même les directives propres à sauvegarder son caractère ethnique et culturel. Le rôle de l'Etat dans ce domaine est clair: accorder le maximum possible d'autonomie aux commissions ou associations responsables et fournir aux organismes et institutions culturels, existants ou à créer, les moyens les plus larges pour accomplir leur tâche.

On peut aller plus loin. Si le Jura est bernois par son appartenance politique, en tant que région il est romand. Il importerait donc d'intégrer le plus possible le Jura dans la vie culturelle romande en favorisant tous les échanges imaginables entre les artistes et les intellectuels jurassiens et ceux d'autres régions de Suisse romande. L'Etat pourrait soutenir, et même promouvoir de tels échanges afin que le Jura, encore que lié politiquement et économiquement au canton de Berne, devienne romand sans ambiguïté sur le plan des activités culturelles.

Echanges culturels entre les différentes populations du canton

De tels échanges [entre le Jura et l'Ancien Canton] ne sont vraiment fructueux que débarrassés de tout complexe (de minorité, par exemple) — échanges donc entre égaux conscients de leur personnalité, de leurs droits à l'estime du partenaire. A partir de là, ils sont plus faciles parce qu'ils sont acceptés, recherchés et souhaités. L'atmosphère actuelle ne leur est évidemment pas très favorable.

Des obstacles existent, en outre, qui ne sont pas le fait des rapports Berne-Jura, mais qui font de ces rapports un cas particulier des rapports plus généraux Suisse française - Suisse allemande. Nous connaissons toutes les valables raisons qui font que nos Confédérés s'obstinent à parler leur dialecte. Ils doivent comprendre, en retour, combien cette habitude empêchera toujours un Romand d'être absolument de plain-pied avec eux. Dans un canton bilingue comme le nôtre, que les députés ne puissent comprendre leurs collègues alémaniques que par l'intermédiaire de la traduction simultanée est la preuve de l'éloignement des deux parties sur le plan de la langue, et donc de la culture. On devrait pouvoir exiger des députés d'un état bilingue qu'ils s'entendent sans traduction.

A supposer des rapports normaux rétablis entre les deux parties du canton, on pourrait alors proposer bien des mesures pratiques pour intensifier les échanges culturels entre le Jura et l'Ancien Canton, échanges presque inexistants pour l'instant.

D'abord sur le plan scolaire:

— échanges entre des classes gymnasiales, des classes d'apprentis, qui échangeraient pour quinze jours leurs locaux, leurs maîtres, leur milieu familial, etc. (C'est d'abord à ce niveau-là qu'il faudrait apprendre à se connaître).

Echanges culturels proprement dits:

— concerts de l'Orchestre de Berne dans le Jura;

— expositions bernoises présentées dans les villes jurassiennes;

— récitals de musique ou de poésie, donnés dans l'Ancien Canton par des troupes jurassiennes;

— expositions d'artistes jurassiens à Berne;

— jumelages entre localités du Jura et localités de l'Ancien Canton;

— enfin, l'Université pourrait, plus qu'elle ne le fait, pénétrer dans le Jura par des cours, des rencontres.

Conséquences d'une éventuelle modification des structures politiques

Un ordre culturel véritable ne peut s'établir que dans l'indépendance politique ou dans l'opposition révolutionnaire. En cherchant à doter le Jura d'un maximum d'autonomie politique, spécialement en permettant aux Jurassiens de nommer à eux seuls leurs représentants, les propositions de la Députation jurassienne, à les supposer réalisées, ne sauraient qu'avoir un effet bénéfique sur le développement culturel du Jura. Plus les Jurassiens auront les coudées franches, plus ils pourront faire jouer cette liberté en faveur du développement et de la sauvegarde de leurs caractères ethniques et linguistiques.

Plus sera grande l'autonomie politique des peuples du Jura et de l'Ancien Canton, plus aussi pourront s'épanouir la langue, la culture et les vertus créatrices de chacun.

(La réponse originale a été allégée ici de quelques compléments et commentaires).

Album «JURA»

Les institutions sont comme les hommes: elles rêvent de laisser des traces sur la terre. Pour la célébration de son vingtième anniversaire, l'Institut jurassien décida de publier un album-souvenir contenant des textes inédits et des gravures originales émanant de quelques-uns de ses écrivains et de ses peintres, ainsi que de quelques artistes plus jeunes, «comme témoignage de sa volonté de fixer un instant de son histoire et d'offrir aux générations à venir de vibrantes preuves de son enthousiasme et de ses espoirs».

L'ouvrage, tiré à petit nombre, parut (avec un peu de retard) en septembre 1971, sous le titre: JURA TEXTES ET GRAVURES. Il comprenait des *proses et poèmes inédits* de 9 écrivains: Francis Bourquin, Jean Cuttat, Roger-Louis Junod, Jean-Pierre Monnier, Hughes Richard, Robert Simon, Tristan Solier, Alexandre Voisard, Pierre-Olivier Walzer, et des *gravures originales* (bois, lithographies, sérigraphies) de 9 artistes: Gérard Bregnard, Coghuf, Jean-François Comment, Fred-André Holzer, Max Kohler, Joseph Lachat, René Myrha, André Ramseyer et Gérard Tolck. C'était un magnifique in-folio en feuilles, sous

un emboîtage de sapin du Jura teinté, admirablement imprimé en Bodoni Normande, dans une mise en page de Max Robert. La maquette était de Max Kohler, spécialiste du beau livre, qui avait mis tout son talent au service de cette réalisation.

Manifestement, par l'éclat des gravures, par la qualité des textes, par la réussite typographique, c'était le plus beau livre qui ait jusque-là vu le jour dans le Jura. Et par là même était signifiée une fois encore la volonté de l'Institut d'entraîner artistes et écrivains à des créations de haute tenue, capables de surprendre les contemporains en leur mettant sous les yeux des œuvres entraînantes et belles, fruits d'une longue tradition de culture, mais rénovée au contact brûlant des évolutions et des révolutions d'aujourd'hui.

Chronique générale
1971 - 1980

Né en 1950 sous le signe du non-conformisme, l'Institut jurassien estimait sans doute qu'il pouvait prendre ses libertés à l'égard de l'arithmétique comme de bien d'autres choses. C'est ainsi qu'il attendit l'automne de 1971 pour fêter son vingtième anniversaire. Ses invités, réunis à La Neuveville pour la circonstance, eurent la primeur de deux événements diversement appréciés. Le plus heureux fut la présentation du livre *Jura* dont on vient de parler. L'autre fut la démission des deux hommes qui avaient guidé notre barque au cours de la décennie précédente: Pierre-Olivier Walzer, que sa personnalité, son œuvre et son style semblaient vouer à la présidence perpétuelle, et Francis Bourquin, secrétaire attentif et diligent.

Tout étonnés de se voir confier la succession de tels personnages, les membres du nouveau comité étaient loin d'imaginer les bouleversements qui les attendaient, eux et leurs compatriotes, dans un avenir tout proche. Pourtant ils écoutaient, eux aussi, le grand *Poème de Barbarie* que déclamait Jean Cuttat, prophétique:

Ce sont problèmes déchirants.
Finie, l'école buissonnière!

1971, vous en souvient-il?

A quelques années de la récession qui allait durement frapper le Jura, nous promettions encore, comme en 1950, le plus bel avenir à nos montres, à nos vaches et à nos trains; nous imaginions une société d'abondance où la culture, admirée et choyée, recueillerait sans peine les millions dont elle aurait besoin. A quelques années du 23 juin et du 16 mars, nous pensions que la politique jurassienne, longtemps encore, se contenterait de volumineux rapports et de savantes expertises et que le ciel compatissant finirait bien par nous révéler la solution de tous nos problèmes.

Le premier dossier qui nous attendait relevait de ces deux illusions réunies. Mis en chantier par le magistrat généreux qu'était M. Simon Kohler, le projet d'un Centre culturel devait témoigner à la fois de la munificence gouvernementale et du génie créateur d'un Jura éternel et indivisible. La décision était considérée comme acquise, encore fallait-il définir buts et moyens de l'institution. C'est là que les choses se gâtèrent. Nul besoin de relater par le détail les péripéties d'une discussion souvent orageuse; il suffira de rappeler ici que ni l'Institut, ni l'Emulation ne soutenaient sans réserve l'idée de démocratie culturelle prônée dans les rapports de la commission du C.C.J. Notre opposition doit avoir été constructive, puisque le texte final retint deux de nos propositions: celle d'un fonds destiné à encourager la création artistique, littéraire et scientifique et celle d'une «Maison jurassienne», aménagée pour accueillir des séminaires et des colloques. Puissent ces beaux projets sortir bientôt du long sommeil auquel les événements les condamnèrent!

Echec total? Non, car le débat aura permis de dissiper nombre de malentendus. Nous distinguons désormais plus nettement les Charybde et les Scylla qui guettent toute entreprise vouée, comme le C.C.J., à illustrer la culture dans ses aspects les plus

divers: nivellement des valeurs au ras du quotidien si l'on refuse toute hiérarchie et toute sélection, dessèchement et isolement si on se limite à célébrer les rites consacrés par la tradition. Le résultat tangible de cet énorme effort fut, on le sait, la création d'une «Association jurassienne d'animation culturelle», qui coordonne les activités des centres régionaux et qui a rapidement trouvé place au côté de ses aînées.

Les positions que nous avions prises au cours de la discussion nous avaient attiré le reproche de conservatisme et d'élitisme. C'est en partie, peut-être, pour répondre à ces attaques que nous prîmes la décision de saluer le talent de Zouc, personnage insolite s'il en fut et que personne n'accusera d'obéir aux canons des académies. En remettant à l'inquiétante comédienne le Grand Prix de l'Institut, nous avions le sentiment d'associer le Jura à une quête passionnée de vérité qui le concerne au premier chef. Il serait exagéré de prétendre que notre initiative fut unanimement approuvée...

Cette même année 1973 vit la réalisation d'un projet peu ordinaire dans nos contrées: l'édition d'un disque consacré à deux compositeurs de notre pays et de notre temps. Jean-Frédéric Perrenoud, Neuchâtelois devenu Jurassien par la grâce d'un ministère vécu dans le Petit Val, avait trouvé en Théo Loosli un chef d'orchestre et de chœurs prêt à s'engager dans l'exécution de la monumentale *Symphonie prophétique*. Un directeur de Radio-Berne très compréhensif veillerait à l'enregistrement de l'œuvre et mettrait la bande à notre disposition. Il ne restait qu'à régler quelques détails d'organisation, à obtenir des autorités la menue monnaie nécessaire, à trouver un artiste (J.-F. Comment) pour l'illustration de la pochette, un imprimeur zurichois, une maison d'édition lucernoise et un atelier de gravure stéréophonique en Westphalie (ce qui, grâce aux fluctuations quotidiennes du mark, nous valut de délicieux calculs de droits d'auteur), à rassembler trois ou quatre mille adresses de souscripteurs potentiels, à alerter la presse, à assurer le transport de la cargaison par-dessus les Rangiers enneigés et à organiser les

envois dans la bousculade de Noël (ce fut le talon d'Achille de l'opération). Entre-temps, nous avions choisi la *Quatrième Symphonie* d'Henri Gagnebin pour compléter le disque et Théo Loosli avait enregistré l'œuvre avec l'orchestre de chambre de Lausanne.

Bref, tout se passa le plus normalement du monde, le résultat fut salué comme une belle réussite par l'ensemble de la critique et la réponse du public fut satisfaisante, du moins à Neuchâtel, à Berne et à Genève. En revanche, l'accueil réservé par le Jura nous déçut. Nos compositeurs n'ont pas (ou pas encore) été adoptés de la même manière que nos peintres ou nos poètes. Vivent-ils déjà trop loin de nous? Ont-ils déjà un langage trop difficile pour un public rarement confronté à la musique contemporaine? Dieu sait pourtant combien ils restent fidèles à l'esprit de la tradition classique ou romantique et combien ils répugnent aux extravagances de ce qu'on appelle l'avant-garde!

Optimistes envers et contre tout, nous n'attendîmes guère avant de récidiver. L'année 1976 allait nous permettre de fêter à la fois les 90 ans d'Henri Gagnebin et les 70 ans d'Alphonse Roy; un nouveau disque semblait le meilleur moyen de célébrer ce double anniversaire. Devenus prudents, nous choisîmes une petite formation, le *Quatuor de Genève*, qui avait le double avantage de garantir le plus haut degré de qualité et de correspondre à nos possibilités budgétaires. Nous prîmes la précaution de concentrer la plupart des travaux d'édition et d'impression à Genève, ce qui aurait dû nous éviter les accidents les plus courants dans ce genre d'aventure, mais ne les évita point. Des concerts organisés à La Chaux-de-Fonds et à Moutier, plus tard aussi à Porrentruy, devaient en outre faciliter l'approche des œuvres proposées. Ils furent plutôt mal fréquentés...

Une fois encore, le bilan fut très mince en ce qui concerne le Jura. Il nous reste la certitude d'avoir, malgré tout, élargi l'audience de trois compositeurs authentiques et d'avoir réalisé des gravures de qualité qui, un jour peut-être, parviendront à leurs

destinataires. Rappelons que notre effort fut poursuivi à Neuchâtel, dans des conditions légèrement plus favorables, par une association dénommée «Perspectives romandes et jurassiennes», qui a déjà édité quatre albums.

Dans le domaine des beaux-arts, l'apport principal de la décennie aura été la création du Prix Joseph Lachat, dû à la générosité d'un peintre jurassien et de sa femme. L'Emulation et l'Institut se partagent la responsabilité de son attribution annuelle. Nous avons, de notre côté, permis à l'un ou l'autre de nos artistes de pénétrer dans une école ou un bâtiment public: Lachat, précisément, à Porrentruy, Comment à Tramelan, Bregnard à Bellelay et Myrha à Delémont.

L'énumération s'arrêtera ici. Elle aurait pu s'arrêter plus tôt encore. Car c'est naturellement la politique, non la culture, qui fut au centre de toutes les activités liées au Jura durant la période évoquée ici.

Au début, nous avions l'impression de participer à un exercice purement académique. Nous compulsions une pile de rapports qui pesaient chacun de leurs mots. Nous intervenions, en termes mesurés, auprès du gouvernement bernois pour lui demander d'associer les Jurassiens de l'extérieur au processus de décision, ce qui aurait permis aux membres de notre cénacle de se prononcer. Personne ne s'étonnait alors d'une telle démarche, bien qu'elle postulât d'autres études, d'autres discussions, d'autres modifications de textes légaux. N'avait-on pas l'éternité devant soi?

Tout changea très vite à partir de l'automne 1973, lorsque le débat parlementaire sur le statut du Jura s'acheva sans avoir déclenché le miracle attendu et que Berne, pressée par Delémont, décréta l'entrée en vigueur de son célèbre additif constitutionnel. Chacun comprit soudain que le temps des grandes décisions était proche et ce fut dès lors une belle agitation, une brusque épidémie d'assemblées et de réunions, de conciles et de conciliabules.

Les grandes associations, entraînées de gré ou de force dans le mouvement, se trouvaient devant un choix délicat. Devaient-elles prendre position tout de suite, prématurément peut-être, ou réserver leurs bons offices pour de futures et très hypothétiques négociations de paix? Privé de clientèle électorale et sachant que l'unanimité de ses membres était loin d'être acquise, l'Institut laissa passer le 23 juin sans se prononcer. Mais son assemblée d'été, une semaine plus tard, devait permettre de longs échanges de vues. Constatant que les tentatives de conciliation se multipliaient, nous fîmes une déclaration optimiste où nous appelions de nos vœux une solution harmonieuse, conforme à la vocation des différentes régions jurassiennes. Puis nous partîmes en vacances, espérant que le soleil de juillet ferait mûrir de généreuses et sages propositions.

Le miracle, une fois encore, ne fut pas au rendez-vous!

Dès la rentrée, il apparut de plus en plus clairement que tout dialogue serait impossible et que le projet d'un Jura uni retournerait bientôt dans l'armoire aux illusions. Désormais, les associations jurassiennes étaient menacées dans leur existence même. Elles firent part de leur inquiétude dans un communiqué de décembre 1974 où elles témoignaient de leur attachement à un patrimoine commun, affirmant que la collaboration entre Jurassiens restait indispensable dans de nombreux domaines.

Ce communiqué fut le seul résultat apparent d'une longue et régulière concertation. Après le 16 mars 1975, force nous fut d'admettre que les problèmes se posaient différemment pour chacune des associations concernées et qu'une démarche commune n'aurait aucun sens.

Les heurs et malheurs de nos partenaires, restés bien malgré eux à l'avant-scène de l'actualité, sont assez connus pour que l'on ne s'y attarde pas. En ce qui nous concerne nous-mêmes, le véritable problème n'aura jamais vraiment été celui de nos rapports avec les autorités cantonales (pluriel désormais inévitable), mais celui

de nos liens personnels avec un pays qui s'était rapidement et profondément transformé.

Les écrivains originaires du Jura-Sud, plus que quiconque, sentaient le besoin de faire leur examen de conscience, de préciser leur attitude, de s'exprimer à l'intention du public et de leurs collègues du Nord, dont l'optique était parfois différente de la leur. Ainsi naquit *Le Jura-Sud à la recherche d'une identité*, publié en 1977. Ecrits pour la plupart dans un ton grave, à l'écart des polémiques habituelles, les textes réunis dans ce cahier essaient de mettre à jour les vraies questions, enfouies depuis longtemps sous un amas de préjugés et d'invectives. Ils furent loués par l'un et l'autre camp, ce qui de nos jours confine au prodige, mais soigneusement ignorés par la politique politicienne.

Au sein de l'Institut, la réflexion ainsi amorcée va certainement se poursuivre longtemps encore. Certes, notre société est l'une de ces rares miraculées qui ont survécu à l'épreuve de la question jurassienne sans en garder de séquelles apparentes. Il n'en reste pas moins que nous vivrons dorénavant en contradiction avec la réalité, que nous devrons à la fois nous réclamer de l'unité culturelle du Jura et amortir les résonances politiques de notre credo.

Saurons-nous trouver et conserver ce difficile équilibre? Il le faudra bien si nous entendons encore attirer les savants, artistes et écrivains jurassiens exilés à Zurich ou à Lausanne. Il le faudra bien si nous entendons leur offrir de leur pays d'origine une image plus séduisante que celle d'un Jura en lambeaux et défiguré par la haine.

Nous devons avouer ici que, même en faisant abstraction des problèmes politiques, nous avons toujours eu quelque souci au sujet du renouvellement de nos membres. On aura remarqué en lisant ce rapport que notre société est moins une institution ayant son existence propre que la somme de quarante ou de cinquante personnalités. Au début, Marcel Joray avait essayé de réunir

tous les Jurassiens appartenant à une société helvétique de lettres, de musique ou de beaux-arts et tous ceux qui enseignaient à l'Université. Par la suite, les invitations n'ont pas toujours obéi à des critères aussi évidents. On constatera, en consultant la liste annexée, que tous les Jurassiens de mérite n'ont pas été de l'Institut et que tous les membres de l'Institut n'ont pas été de mérite égal. Il est souvent difficile de savoir dans quelle mesure un candidat possible se sent lié au Jura et avec quelle fidélité il participera à nos activités (lui-même, ignorant ce qui l'attend, ne peut guère nous éclairer sur ce point). Le hasard entre donc pour une certaine part dans la détermination de nos choix, ce qui n'est pas forcément pour nous déplaire.

Dès le début, la grande majorité de nos membres était domiciliée dans les villes universitaires et dans les centres de la vie culturelle helvétique. Cela est dû à un état de fait qui donne à l'Institut sa raison d'être, mais il est évident que le nombre de nos réunions et que le cadre de nos activités s'en trouvent limités. Heureusement pour notre institution que d'autres groupements, parfois créés avec son concours, assument aujourd'hui les tâches que l'on se plaignait de voir délaissées en 1950: la formation des adultes, l'animation culturelle, la promotion du théâtre amateur ou l'éducation musicale, par exemple. Parallèlement, on a vu la Société d'Emulation et d'autres grandes associations prendre des initiatives pour faire connaître la vie culturelle de notre pays dans ce qu'elle a de meilleur.

De ce fait, la vocation de l'Institut s'est sensiblement modifiée. Depuis quelques années, et pour des raisons évidentes, nous nous sommes particulièrement intéressés aux rapport entre le Jura et les universités voisines. C'est, par exemple, à l'initiative de quelques-uns de nos membres que l'Université de Neuchâtel a consacré un chapitre d'une récente étude aux relations à entretenir avec ses voisins du Nord-Est. D'autres efforts vont, nous l'espérons, favoriser prochainement une série de contacts entre la population jurassienne et des chercheurs œuvrant dans nos hautes écoles.

Reste un problème auquel plusieurs générations se sont attaquées sans parvenir à le résoudre: celui qui consiste à faire connaître aussi loin que possible un Jura qui participe, comme ses voisins, aux mouvements intellectuels et artistiques de notre temps et qui ne se borne pas à offrir des casse-tête politiques aux Bernois et des buts de promenade aux Bâlois. L'idéal serait de disposer d'une revue bien conçue et largement diffusée. Malgré les échecs rencontrés, dans le passé, par des entreprises de ce genre, les plus audacieux d'entre nous ne désespèrent pas de trouver la formule, les appuis et les moyens financiers qui conduiront au succès. L'aventure s'inscrirait bien dans le programme que nous prescrit l'article 2 de nos statuts: «vivifier les forces créatrices et favoriser le rayonnement spirituel du pays».

Le même article nous rappelle, si nous étions tentés de l'oublier, la condition qu'il faut nécessairement satisfaire au préalable: «unir les savants, les écrivains et les artistes jurassiens». Et c'est bien là que nous voyons notre tâche à la fois la plus importante et la plus difficile: rester un lieu de rencontre (l'un des derniers) entre gens du Nord et gens du Sud, un lieu où partisans de tendances politiques rivales dialogueront encore, un lieu où l'unité culturelle du Jura se manifestera sans se soucier de quelque frontière cantonale que ce soit.

H. Carnal

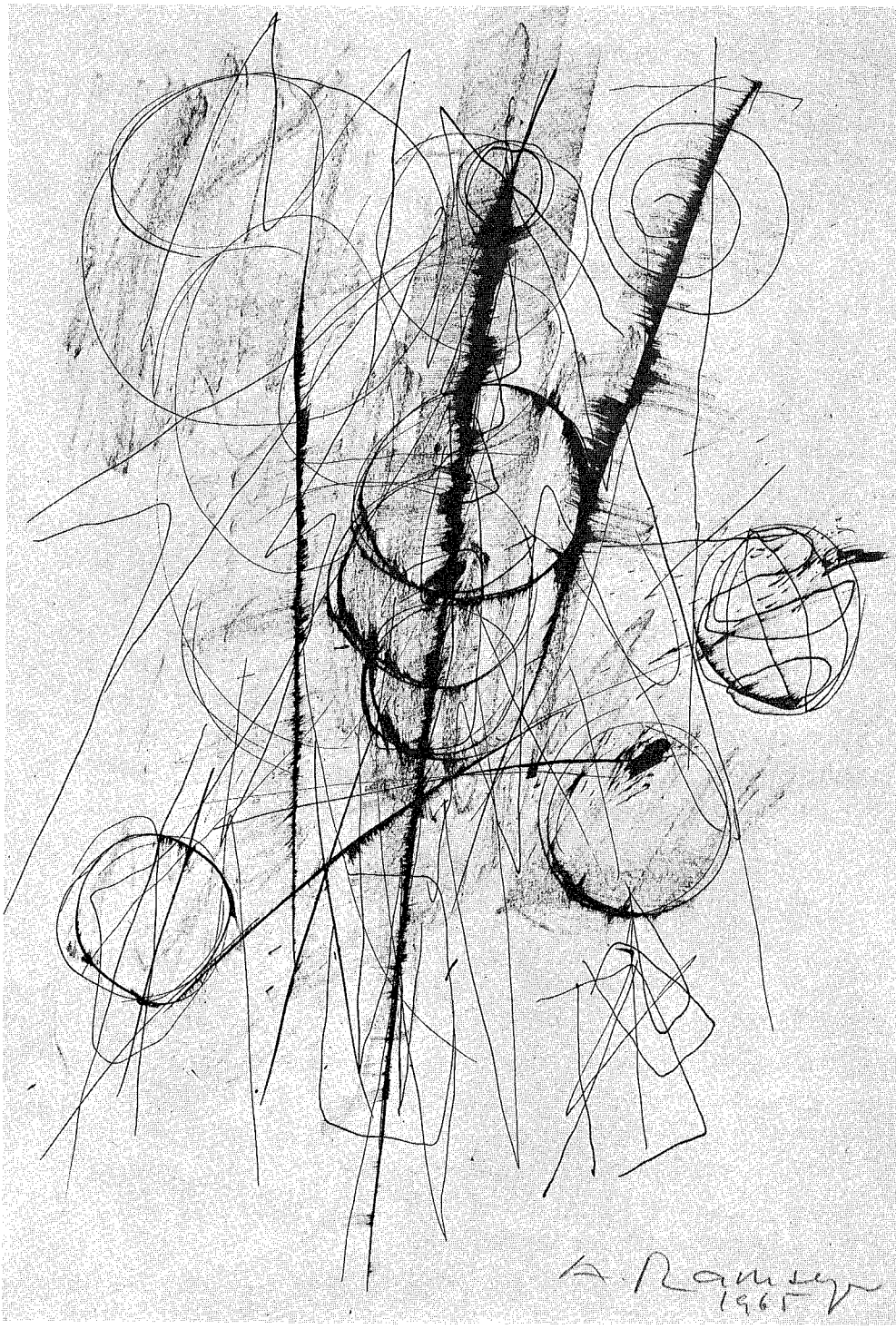

André Ramseyer: dessin, 1965

Les concours

L'Institut jurassien, on l'a vu, avait été fondé avec l'intention de réveiller une vie culturelle bien assoupie. A ses débuts, il lui fallut donc consacrer une part importante de son énergie à ce qu'on allait appeler plus tard l'animation culturelle. Il le fit à plusieurs reprises en utilisant une formule fort goûtée à l'époque: le concours. Comme le disait Marcel Joray lors du premier Concours d'exécution musicale, on entendait par là créer une élite dans le Jura, susciter une émulation artistique et scientifique, donner à chaque talent l'occasion de se manifester.

Un concours d'histoires brèves connut le sort de toutes les manifestations de ce type: beaucoup d'appelés, peu d'élus. Les récits primés, au nombre d'une douzaine, furent publiés dans tous les journaux jurassiens. Le talent narratif (l'art de ficeler une bonne histoire) se révéla, une fois encore, infiniment plus rare que l'inspiration poétique, nourrie de subjectivité.

Un point important des premiers programmes d'activité visait à éveiller l'intérêt du public pour les beaux-arts. C'est

ainsi que fut organisée en 1953 à Delémont la première exposition jurassienne de peinture et de sculpture. Mais le choix très sélectif du jury, où figuraient les peintres Holy, Schnyder et Blanchet, suscita de tels grincements de dents chez les refusés que le comité de l'Institut décida de modifier quelque peu la formule. Une bourse récompensa le Biennois G. Item, qui remporta la palme du concours réservé aux jeunes artistes.

Le concours de photographie de mars 1956 (à Moutier) provoqua moins de remous tout en atteignant, lui aussi, un excellent niveau. Il était organisé en collaboration avec Pro Jura, qui attribua à Max Meury le prix spécial pour un thème jurassien destiné à devenir le sujet d'une affiche. Le premier prix de la catégorie des professionnels récompensa William Schöchlin de Bienne et celui de la catégorie des amateurs Pablo Cuttat, qui n'imaginait certes pas ce que l'Institut allait plus tard lui demander en retour.

Dans le domaine du théâtre, on commença par organiser des cours de diction, d'interprétation ou même de fabrication de décors sous la direction de comédiens chevronnés comme Marcel Merminod, Paul Pasquier et Roland Jay. En 1960, on pouvait s'aventurer à lancer un concours d'art dramatique qui attira près de cent concurrents. Les premiers prix allèrent à Michel Dubois de Saint-Imier (professionnel), à Mme Jacqueline Giovannoni de Bâle (amateur) et aux troupes biennoises *la Théâtrale* et *les Compagnons du Masque*. A la même époque fut créée la Fédération jurassienne des théâtres amateurs, qui poursuivit et développa l'œuvre entreprise.

De tous ces concours, seul subsiste aujourd'hui celui qui rassemble les jeunes musiciens jurassiens. Sa première édition, en 1954, fut suivie de cinq autres, à intervalles réguliers de quatre ans. Seul un insurmontable problème d'organisation (ajouté au climat défavorable dû à la politique) nous obligea à supprimer le concours prévu en 1974.

Le succès de ces manifestations s'explique d'abord par la qualité des jurys, où l'on relève au fil des ans les noms de chefs comme E. Appia, H. Haug, J. M. Auberson, A. Gerecz et P. A. Gaillard, de compositeurs comme A. F. Marescotti, A. Béguelin et P. Miche, d'interprètes et de pédagogues comme H. Datyner et R. Boss. Si les décisions suscitèrent occasionnellement l'une ou l'autre critique, elles furent dans l'ensemble confirmées par la carrière des principaux lauréats. On retrouve parmi eux les meilleurs musiciens de notre région (dans la génération concernée, bien évidemment): J.-P. Mœckli, Henri Monnerat, Ph. Laubscher, G. Kummer, J. Pellaton, G. Wyss, Louis Monnerat, etc. Souhaitons autant de succès futur aux concurrents qui obtinrent les récompenses les plus élevées lors de la récente édition de 1978: au pianiste R. Duc, au violoncelliste J. P. Jeanneret et au trompettiste J. M. Nobs.

Si la qualité des exécutions a toujours été soulignée, et même parfois avec quelque étonnement, par les membres du jury venus de l'extérieur, le nombre des concurrents inscrits a régulièrement diminué de 1954 à 1978, exception faite de 1970 où l'on abaissa l'âge minimum requis, expérience finalement peu probante. Faut-il voir là une méfiance bien de notre temps envers l'idée de concours, de notation et de barême? Est-ce plutôt le résultat d'une autocritique plus sévère des concurrents eux-mêmes, amenés aujourd'hui à mesurer quotidiennement ce qui les sépare encore de la perfection gravée dans les sillons d'un disque? Il faudrait alors rappeler que le but de nos concours est moins de juger et de peser que d'orienter et de conseiller (ce que les membres du jury font toujours avec un plaisir évident).

Fort heureusement, les pédagogues du monde entier et ceux du Jura en particulier observent depuis quelques années un enthousiasme renouvelé pour les études musicales. C'est donc avec optimisme que nous préparerons le septième concours prévu pour 1982. Nous compterons non seulement sur l'intérêt des participants, mais aussi sur la générosité des municipalités et des entreprises privées, qui nous ont aidés depuis toujours à récompenser

les talents les plus affirmés et envers qui nous avons une grande dette de reconnaissance. Nous compterons également sur le dévouement des personnes qui assurent dans la discrétion le bon déroulement de ces manifestations, à l'instar d'Henri Monnerat et de Jean-Louis Petignat, secrétaires des plus récents concours. Nous compterons enfin sur les précieux conseils d'Ernest Erismann, qui fut jusqu'en 1966 le principal promoteur de toutes les entreprises dont nous avons rendu compte et qui nous a livré la plupart des indications nécessaires à la rédaction de ces notes.

Tristan Solier: *Arcane*, 1979

Liste des membres de l'Institut jurassien depuis sa fondation

(Un F devant le nom indique un membre fondateur, un d après le nom un membre démissionnaire)

SECTION SCIENCES

F Henri BORLE (1889-1966), professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Lausanne.
F Maurice BOURQUIN (1905-1965), professeur d'économie à l'Université de Lausanne.
Henri CARNAL (*1939), professeur de mathématiques à l'Université de Berne.
Philippe CHOQUARD (*1929), professeur de physique théorique à l'EPF de Lausanne.
Albert COMMENT (*1894), juge fédéral, Courgenay.
F Albert EBERHARDT (1875-1952), chimiste, St-Imier.
F Samuel GAGNEBIN (*1882), philosophe et mathématicien, Neuchâtel.
F Alfred GIGON (1883-1975), professeur de médecine interne à l'Université de Bâle.
F Ferdinand GONSETH (1890-1975), professeur de mathématiques et de philosophie à l'EPF de Zurich.
F Marcel JORAY (*1910), éditeur, Neuchâtel.
Edouard JUILLARD (*1919), professeur de génétique médicale à l'Université de Lausanne.
F Ernest JUILLARD (*1886), professeur d'électricité à l'EPUL.
Charles KRÄHENBÜHL (1889-1972), médecin et botaniste, St-Imier.

Jean-Jacques LOEFFEL (*1932), professeur de physique théorique à l'Université de Lausanne.
Denis MAILLAT (*1940), professeur d'économie à l'Université de Neuchâtel.
F Emile MARCHAND (1890-1971), professeur de mathématiques actuarielles à l'EPF de Zurich.
F Jules MARCHAND (1888-1953), professeur de mathématiques à l'EPUL.
Roger MOSIMANN (*1920), professeur de chirurgie à l'Université de Lausanne.
Serge NEUKOMM (*1917), cancérologue, Lausanne.
F Paul ROBERT (1916-1953), professeur de chirurgie à l'Université de Berne.
F Auguste ROLLIER (1874-1954), médecin, Leysin.
Jean ROSSEL (*1918), professeur de physique à l'Université de Neuchâtel.
Marcel RUEFF (*1910), professeur de mathématiques à l'EPF de Zurich.
François SCHALLER (*1920), professeur d'économie aux Universités de Lausanne et de Berne.
Jean VALLAT (*1924), professeur d'agronomie à l'EPF de Zurich.
Joseph VOYAME (*1923), professeur de droit à l'Université de Lausanne et chef de la section Justice au DFJP, Berne.

SECTION MUSIQUE

F Albert BÉGUELIN (1888-1963), compositeur, Tramelan.
Jacques CHAPUIS (*1926), pianiste, Lyon.
F Henri GAGNEBIN (1886-1977), compositeur et directeur du Conservatoire, Genève.
F Paul MICHE (1886-1960), compositeur, Genève.
Jean-Frédéric PERRENOUD (*1912), compositeur, Neuchâtel.
Fernand RACINE (*1923), violoniste, Bâle.
Alphonse ROY (*1906), compositeur, Genève.
Gérard WYSS (*1944), pianiste, Bâle.

SECTION BEAUX-ARTS

Gérard BREGNARD (*1920), peintre et sculpteur, Bressaucourt.
F COGHUF (1905-1976), peintre, Muriaux.
F Jean-François COMMENT (*1919), peintre, Porrentruy.
F Marguerite FREY-SURBECK (*1886), peintre, Berne.

F Fernand GIAUQUE (1895-1973), peintre, Montilier.
F Adrien HOLY (1898-1979), peintre, Genève.
Joseph LACHAT (*1908), peintre, Genève.
René MYRHA (*1939), peintre, Bâle.
André RAMSEYER (*1914), peintre et sculpteur, Neuchâtel.
F Maurice ROBERT (*1909), peintre, La Chaux-de-Fonds (d).
F Albert SCHNYDER (*1898), peintre, Delémont (d).
F Herbert THEURILLAT (*1896), peintre, Genève.
Alain TSCHUMI (*1928), professeur d'architecture à l'EPF de Lausanne.
Willy VUILLEUMIER (*1898), sculpteur, Genève.
F Pierre WARMBRODT (*1905), peintre, St-Imier (d).

SECTION LETTRES

André ALLEMAND (*1926), professeur de français à l'Université de Neuchâtel.
F Paul-Otto BESSIRE (1880-1958), historien, Porrentruy.
F Charles BEUCHAT (*1900), écrivain, Porrentruy.
F Joseph BEURET-FRANTZ (1878-1958), écrivain, Berne.
Francis BOURQUIN (*1922), poète, Bienne.
Pierre CHAPPUIS (*1930), poète, Neuchâtel.
André CHÈVRE (*1912), historien, Pleigne.
Jean CUTTAT (*1916), poète, Fourbihan (Bretagne).
Paul-Albert CUTTAT (*1918), poète et peintre, Porrentruy.
Léon DEGOUMOIS (1891-1962), professeur de littérature française à l'Université de Berne.
Henri DEVAIN (*1912), poète, Porrentruy.
Roland DONZÉ (*1921), professeur de philologie française à l'Université de Berne.
Victor ERARD (*1916), historien, Courgenay.
F Ernest ERISMANN (*1902), auteur dramatique, Bienne.
Jacques-René FIECHTER (*1894), poète, Genève.
F Clarisse FRANCILLON (1899-1976), écrivain, Paris.
F Fernand GIGON (*1908), écrivain et journaliste, Genève.
André IMER (*1928), poète et juge fédéral, La Neuveville.
Roger-Louis JUNOD (*1923), écrivain, Neuchâtel.
Claude LAPAIRE (*1932), historien et conservateur du Musée d'Art et d'Histoire, Genève.
F Lucien MARSAUX (1896-1978), écrivain, Neuchâtel.
Marguerite-Yerta MELERA (1889-1965), écrivain, Paris.
Jean-Pierre MONNIER (*1921), écrivain, Neuchâtel.
Jean-Paul PELLATON (*1921), écrivain, Delémont.

Hughes RICHARD (*1934), écrivain, Neuchâtel.
Robert SIMON (1918-1976), poète, Bienne.
Raymond TSCHUMI (*1924), poète et professeur d'anglais à l'Ecole des Hautes Etudes économiques de St-Gall.
F Auguste VIATTE (*1901), écrivain et professeur de littérature française à l'EPF de Zurich et à Montréal.
Alexandre VOISARD (*1930), poète, Fontenais.
F Pierre-Olivier WALZER (*1915), écrivain et professeur de littérature française à l'Université de Berne.

LES COMITÉS

Présidents:
M. Joray (1950-1962, président d'honneur dès 1963), P.-O. Walzer (1962-1971), H. Carnal.

Vice-présidents:
F. Gonseth (1950-1971), A. Tschumi.

Secrétaires:
P.-O. Walzer (1950-1962), F. Bourquin (1962-1971), P.-A. Cuttat.

Trésoriers:
R. Simon (1955-1973), A. Voisard (1973-1979), D. Maillat.

Assesseurs:
A. Béguelin, E. Erismann, M. Robert, J.-P. Monnier, P. Chappuis.

Table des illustrations

Illustrations de:

Gérard BREGNARD 4

Jean-François COMMENT 12

Joseph LACHAT 26

René MYRHA 38

André RAMSEYER 54

Tristan SOLIER 59

Imprimé par la maison Pfeuti S.A., à La Neuveville, en septembre 1980,
pour le compte de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts.

Table des matières

Avant-propos 5

Pour une Académie jurassienne 7

Chronique générale 1950 - 1962 13

Requête du 30 janvier 1951 23

Chronique générale 1962 - 1971 27

Anthologie jurassienne 35

Réponse du 31 octobre 1967 à la Commission des 24 . 39

Album JURA 43

Chronique générale 1971 - 1980 45

Les concours 55

Liste des membres de l'Institut 61